

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

**Bases de réflexion pour une étude critique
du service de la Documentation Musicale
de Radio-France**

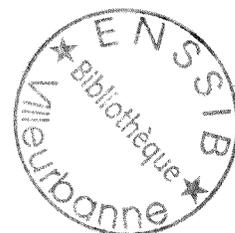
Sylvie Bourel

sous la direction de M. Michel Sineux, conservateur général
Bureau des Bibliothèques et du Livre,
Direction des Affaires culturelles de la Mairie de Paris



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

**Bases de réflexion pour une étude critique
du service de la Documentation Musicale
de Radio-France**

Sylvie Bourel

sous la direction de M. Michel Sineux, conservateur général
Bureau des Bibliothèques et du Livre,
Direction des Affaires culturelles de la Mairie de Paris

étape effectuée à

1999

1998
DCB
4

Rappel = Titre / Tille

est ce un "résumé" ?

Résumé

Illustration de quelques unes des problématiques qui se posent aujourd'hui en France en matière de documentation musicale, à travers une étude isolée, une approche critique globale du service de la Documentation Musicale de Radio-France. - Aspects matériels : nécessité d'aménager des structures d'accueil différenciées et individualisées pour recevoir un public dont le comportement spécifique est lui-même conditionné par la complexité de l'appréhension du phénomène musical, équipements techniques et mobiliers adaptés à la nature des documents consultés ou traités. - Collections : diversification des domaines couverts et des supports, nécessité d'un équilibre entre la diffusion du contenu à interpréter et les nécessités de conservation du document. - Services aux usagers : importance de l'information technique à l'utilisateur, de la qualité de l'outil de recherche (multiplicité des entrées sur informatique). - Fonctionnement et services internes : diversification des compétences du personnel, ouverture solidaire et constructive sur le monde professionnel extérieur.

Mots-matières

musique ** bibliothèques ** france

bibliothéconomie musicale ** france

Maj!

Abstract / keywords

Remerciements

Nous tenons à remercier tout particulièrement Monsieur Jean-Yves Bras, responsable de la Documentation Musicale de Radio France, pour sa disponibilité, son ouverture au dialogue et ses conseils, ainsi que toute sa sympathique équipe pour son active et généreuse assistance à nos enquêtes.

Nous remercions Madame Roucheron, du Centre de Documentation-Bibliothèque musicale Gustav Mahler, pour son accueil et la qualité des informations qu'elle a bien voulu nous donner.

Nos remerciements vont enfin à Pascale Humeau, de la Maison des Conservatoires, pour la qualité de son accueil et de son écoute.

Sommaire

Introduction.....	3
<u>Première partie : le cadre.....</u>	5
I. Les données : forces d'inertie et ressources dynamiques.....	5
II. Les données : atouts et contraintes matériels.....	8
III. Problèmes propres aux bibliothèques musicales.....	11
IV. Typologie et comportement des publics.....	12
<u>Seconde partie : le service aujourd'hui, panorama des points forts et des points faibles.....</u>	20
I. Les aspects matériels.....	20
A. Les locaux (disposition et aménagement des différents espaces, conséquences sur les conditions de travail).....	20
B. Les conditions matérielles de travail.....	23
II. Les collections.....	25
A. La politique d'acquisition.....	25
B. Le traitement intellectuel des documents.....	29
C. La conservation.....	30
D. La mise en valeur.....	32
III. Les services aux usagers.....	33
A. L'accès aux collections et à l'information.....	33

B. Les outils de recherche.....	39
C. L'équipement.....	39
IV. Le fonctionnement et les services internes.....	40
A. Le fonctionnement interne.....	40
B. Les services internes.....	43
Conclusion.....	46

Table des annexes?

Introduction

2 bis!

Introduction

Une des caractéristiques principales de la documentation musicale en France est qu'elle revêt de multiples visages. La Documentation Musicale de Radio-France est un de ces nombreux et singuliers visages de la documentation musicale en France, dont nous proposons ici de faire un portrait contrasté. Créé en 1936, le service a connu des évolutions, notamment dans ses missions. Sa mission originelle, conserver et fournir les documents nécessaires aux formations musicales de la de la Radio, s'est augmentée peu à peu de celle de fournir l'information nécessaire à la fabrication des émissions radiophoniques musicales. Enfin à partir de 1993, après un audit et la cission du service de la « Bibliothèque Musicale » en deux services indépendants, Bibliothèque d'Orchestre et Documentation Musicale, la mission auprès de la production radiophonique est devenue prioritaire. Les collections et les services ont dû alors se diversifier en conséquence, un processus qui n'est pas encore achevé, malgré les efforts déjà entrepris depuis cinq ans.

La Documentation Musicale de Radio-France est donc un service spécialisé d'entreprise, avec un public interne prioritaire, mais aussi, gestionnaire de collections musicales d'une richesse exceptionnelle, et en ce sens l'un des pôles importants d'un paysage, celui de la documentation musicale en France, marqué par l'inégalité de la répartition des gisements documentaires et un réseau très lâche, elle est ouverte au public extérieur, ce qui lui impose en principe de prendre certaines dispositions qu'elle n'est pas toujours en mesure de remplir. A partir de ce point de vue singulier mais riche de mises en situation variées et caractéristiques - notamment entre la priorité due de fait à l'entreprise et le service dû en principe au grand public, entre le caractère patrimonial de collections exceptionnelles par leur richesse et leur volume, demandant une réflexion sur la conservation à long terme, et une priorité de fait donnée à la diffusion des documents face à un public « boulimique » - nous nous proposons d'aborder et de

phrase très longue - structurer!

*ne fallait-il pas
situer ce paysage?*

faire ressortir certaines problématiques bibliothéconomiques qui se posent en général, et en particulier dans les bibliothèques musicales.

Notre démarche est donc la suivante : à partir des résultats d'un questionnaire élaborés par nous-mêmes et proposés aux usagers de la Documentation Musicale de Radio-France¹, à partir aussi des résultats d'entretiens menés avec le personnel du service sur la base d'une grille établie par nous à l'avance², à partir d'autre part de nos observations personnelles lors de permanences à l'accueil, enfin par comparaison avec des centres de documentation musicale recevant un public et proposant des services comparables³, mettre le doigt sur les principales forces et les principales faiblesses du service étudié, après avoir tenté de cerner le cadre, matériel ou moral, dans lequel dès le départ il s'inscrivait, notamment de cerner son public.

→ pour aller vers où ?

Note sur le fonds : Le service de la Documentation Musicale de Radio-France ayant été notre port d'attache pendant le stage d'étude dans le cadre de l'ENSSIB, nous supposons que le lecteur se reportera au rapport de stage produit à la suite du séjour effectué dans le service notamment pour tout ce qui est purement descriptif, et que nous n'avons pas rappelé ici en détail.

↓
cette!

Comment s'y retrouver de ds
années non paginées !
m'entraîner dans une
Table

¹ Présentation du questionnaire vierge en annexe 1. 68 réponses ont été obtenues.

² Présentation de la grille vierge en annexe 2.

³ Nous avons choisi de nous entretenir aux services les plus cités par les usagers de la Documentation Musicale de Radio-France, dans leur réponse à la question 16 du questionnaire proposé. Il nous fallait, dans le cadre de ce mémoire, nous limiter.

Premiere partie

Le cadre

Le bis!

PREMIERE PARTIE : LE CADRE

I. Les données : forces d'inertie et ressources dynamiques.

1. Forces d'inertie

Le « poids » de Radio-France.

Sur le service de la Documentation Musicale de Radio-France, service « d'entreprise », pèsent certaines contraintes inhérentes à l'esprit d'entreprise et particulièrement d'une entreprise publique de la taille de celle qu'abrite la Maison de la Radio : cadres supérieurs souvent lointains, manque de souplesse des rouages. Il faut y ajouter au 116, avenue du Président Kennedy, le poids d'une tradition jalouse de l'identité de la prestigieuse « Maison Ronde » et, à l'intérieur, de chacun des services qu'elle emploie et abrite. « Radio-France, explique une documentaliste de la Documentation Musicale, c'est un mammouth difficile à faire avancer ». Et aussi : « Nous ne sommes ici qu'un pion ».

Des problèmes de communication interne entre les différents services : un membre du personnel de la documentation Musicale nous explique que « la communication interne à Radio France s'est améliorée. Cependant, ça a été longtemps une lacune ». La lacune est loin d'être comblée : « Je n'ai pas une très bonne opinion de la communication interne à Radio-France, déclare un autre membre du personnel de la Documentation Musicale, elle est très formelle et pas féconde ». Une troisième documentaliste du service qui nous intéresse dit encore : « Pour ce qui est de la communication entre les services de la Documentation à Radio-France, c'est simple, on ne se connaît pas ». Et encore : « Il faut beaucoup s'informer par soi-même ». Un dernier membre du personnel interrogé évoque la « langue de bois »⁴.

Les membres du personnel de la Documentation Musicale avec lesquels nous sommes entretenus, tout en énonçant les inconvénients que représente pour la bonne marche du service leur prestigieux cadre de travail, participent eux-mêmes, et somme toute comme il se doit, à l'esprit dénoncé, à la « mentalité 'entreprise' ». Cette dernière fait notamment figure d'entrave à la promotion du service auprès du public

⁴ Voir annexe 2, question 17.

extérieur⁵. « On est très 'entreprise', explique une documentaliste, les externes n'ont pas à savoir tout ce qui se passe ici ».

A la Documentation Musicale de Radio-France, on sent donc souvent peser toute la structure matérielle et morale de la grande entreprise publique. Le manque d'indépendance dont souffre le service en ce sens apparaît clairement comme un obstacle à son évolution rapide et dynamique - que commanderait pourtant ne serait-ce que l'importance quantitative et qualitative des collections qu'il gère - si on compare la Documentation Musicale de Radio-France à la Documentation-Bibliothèque musicale Gustav Malher, institution indépendante, association loi 1901⁶. A niveau égal pour ce qui est de la richesse qualitative des collections et de l'intérêt qu'elles représentent pour un public large, à typologie des publics similaire, à contraintes matérielles égales sinon supérieures (locaux du XIX^e siècle), à budget sans doute inférieur, la Bibliothèque Gustav Malher est un bel exemple de dynamisme pour une institution sans beaucoup de moyens matériels, budgétaires ou infrastructurels (l'informatisation des fichiers est encore à venir). Mais c'est aussi que ce dynamisme est la condition de sa survie.

*à conclure
est-ce que
sur quoi?*

2. Ressources dynamiques.

Le privilège des « petits » services.

A l'intérieur du « mammoth » Radio-France, la Documentation Musicale jouit des privilèges attachés aux « petits » services⁷.

Les facilités en matière de communication interne⁸ : une documentaliste interrogée explique que « pour la communication interne au service, c'est bien comme c'est », c'est-à-dire convivial, spontané et informel. « Nous sommes un petit service, poursuit-elle, il n'y a pas de problème au niveau de la communication interne ». Une autre déclare : « Pour ce qui est de la communication interne au service, il n'y a pas beaucoup de réunions, mais justement c'est très bien, parce qu'une réunion, c'est un peu formel. Ici la communication informelle se fait très bien ». Et encore : « La taille

⁵ Voir annexe 2, question 19.

⁶ Voir annexe 8.

⁷ A effectif complet, la Documentation Musicale emploie 13 personnes. Pour comparaison, la Discothèque Centrale de Radio-France, elle, emploie plus de 40 personnes.

⁸ Voir annexe 2, question 17.

réduite du service permet ici une communication interne très libre et naturelle, spontanée ». Dans le cadre d'une grosse entreprise publique comme Radio-France, être un « petit service » facilite l'aménagement d'une certaine indépendance face aux éventuelles lourdeurs du cadre organisationnel dirigeant au niveau de l'entreprise. En l'occurrence, l'aménagement de cette relative indépendance est lui-même facilité par une communication interne au service de qualité.

La qualité des ressources humaines.

Compétences intellectuelles : les connaissances et les compétences musicales de l'ensemble du personnel de la Documentation Musicale se situent à un même et haut niveau⁹, qualité et harmonie nécessaire dans un services de documentation musicale spécialisé.

Variété et richesse des expériences professionnelles du personnel actuel, expériences à Radio-France, dans le monde musical en général - expériences du monde de la musique et de la culture musicale sous leurs différentes formes - mais aussi ailleurs¹⁰ : membres du personnel ayant toujours travaillé dans ce service : 0. Ont travaillé dans d'autres services à Radio-France : 7 (c'est-à-dire tous). Sont passés dans d'autres services de la Documentation à Radio-France : 5, dont 3 à la Discothèque, 1 à la Bibliothèque d'Orchestre, 2 à la Documentation des Emissions musicales (dont 1 après son passage à la Discothèque). Ont travaillé à Radio-France dans d'autres services ne faisant pas partie de la Documentation : 3, dont 1 comme conseiller artistique aux inédits de l'ORTF et pour OCORA¹¹; 1 à l'administration de la Maîtrise¹²; 1 à la Direction de la Musique pour le festival Présence¹³ ainsi qu'à France Musique (programmation). 4 membres du personnel actuel de la Documentation Musicale ont travaillé en-dehors de Radio-France : 2, dans un domaine purement musical, ont enseigné la musique¹⁴, 1 troisième a été responsable de la section discothèque (au moment de sa création) à la Bibliothèque municipale de Rueil-Malmaison, enfin la

⁹ Rapport de stage, seconde partie, § 3.

¹⁰ Voir annexe 2, question 2.

¹¹ Edition discographique de musique ethnique propre à Radio-France.

¹² L'une des 4 formations de Radio-France, Direction de la Musique. Les 3 autres sont les Choeurs, l'Orchestre National et l'Orchestre Philharmonique.

¹³ Festival de musique contemporaine.

¹⁴ L'une des 2 a aussi été responsable des concours UFAM (Union des Femmes artistes Musiciennes).

quatrième, dans un tout autre domaine, a travaillé en clinique psychiatrique et comme maîtresse d'internat.

Variété des expériences à l'intérieur même du service de la Documentation Musicale de Radio-France¹⁵ : les 7 membres du personnel que nous avons interrogés sont entrés à la Documentation Musicale respectivement en 1980, 1988, 1989, 1994 (pour 2 d'entre eux), 1995 et fin 1998. C'est-à-dire qu'ils travaillent à la Documentation Musicale depuis respectivement 19 ans, 11 ans, 10 ans, 5 ans, 4 ans et 4 mois. Les 3 premiers ont connu l'organisation d'avant l'audit de 1993¹⁶, les 4 derniers, non.

II. Les données : atouts et contraintes matériels.

1. Atouts

Les locaux : agrément du lieu.

L'impression générale sur le lieu qui abrite le service est bonne, malgré la modestie des moyens mis en oeuvre (mobilier, décoration) et les défauts fonctionnels dus essentiellement au manque d'espace (aménagement ~~le~~ l'espace, disposition). La majorité des usagers qui ont répondu à notre enquête¹⁷ trouvent le lieu très ou plutôt agréable (75%)¹⁸. Un lieu qui paraît particulièrement agréable à certains par rapport à l'ensemble des locaux de la Maison de la Radio¹⁹.

Le lieu a en effet plusieurs agréments : il est clair, grâce aux hautes baies qui se succèdent sur tout un côté du bâtiment. Il bénéficie également de l'originalité esthétique de la forme ronde (courbe quasi « musicale »...). Il est situé au dernier étage de la « petite couronne » de la Maison de la Radio, on peut donc y goûter un dégagement de

¹⁵ Voir annexe 2, question 1.

¹⁶ Après l'audit de 1993, il y a eu redéploiement de ce qui était la « Bibliothèque Musicale », comprenant les actuelles Documentation Musicale et Bibliothèque d'Orchestre, qui formaient alors un seul et même service, en deux services différents.

¹⁷ Voir annexe 1, question 11.

¹⁸ 48, 5% des lecteurs interrogés trouvent le lieu plutôt agréable; 26, 5% le trouvent très agréable; 22% le trouvent neutre; 2 usagers le trouvent déplaisant.

¹⁹ Commentaire d'un usager en fin de questionnaire : « La Documentation Musicale est un des meilleurs lieux de Radio-France ».

précision!

la vue davantage qu'aux étages inférieurs, et voir dans cette situation au dernier étage une possibilité de ménager dans l'avenir un éclairage zénithal²⁰. Le lieu bénéficie enfin de commodités techniques indispensables à la Maison de la Radio : un plafond technique couvre ici l'ensemble des locaux comme la quasi totalité de la surface du bâtiment de la Maison de la Radio.

2. Contraintes

Le manque d'espace crucial.

L'ensemble des locaux occupés par la Documentation Musicale au 6^e étage de la « petite couronne » de la Maison de la Radio²¹ couvrent une surface qui ne dépasse pas les 180 m².

Les membres du personnel interrogés sont unanimes sur le manque d'espace²², dans la partie réservée au personnel comme dans celle qui est réservée au public, d'autant plus qu'un des documentalistes, handicapé moteur, circule en chaise roulante. Laissons-les parler : locaux jugés « trop petits, et même étriqués », ou encore « un peu juste, quand il y a un certain nombre de lecteurs, les gens se gênent. En plus, le fait qu'il y ait un documentaliste handicapé est encore plus gênant ». Et aussi : « On est un peu à l'étroit. A 3 dans un bureau, c'est trop juste ». Et puis : locaux « nettement trop petits, sans hésitation, davantage pour ranger le matériel, d'ailleurs, que pour l'installation du personnel. Ceci dit, dans certains bureaux, il y a trop de documentalistes à la fois », et le documentaliste handicapé n'a pas de bureau. Et enfin : « On est trop les uns sur les autres. Tout est petit, on n'a pas d'espace ne serait-ce que pour poser les documents quand on fait de la saisie informatique ».

Le manque d'espace en salle du public à la Documentation Musicale, par ailleurs, génère une contradiction, un décalage entre la mission de service public du service et les insuffisances de l'infrastructure matérielle : la Documentation Musicale, ouverte au grand public extérieur, n'a pas les moyens infrastructurels de l'accueillir.

²⁰ Si les nécessités des infrastructures techniques au plafond et sur les toits à la Maison de la Radio ne rendent pas l'idée utopique.

²¹ Voir plan, annexe 3. 1.

²² Voir annexe 2, question 4.

Une difficulté pour l'aménagement : la forme du bâtiment.

donnée Auteur!

Dans ce domaine, le cas de la Documentation Musicale de Radio-France est un cas courant : les bibliothèques musicales sont rarement des établissements autonomes, s'inscrivent donc dans des structures plus larges, et doivent bien souvent s'adapter aux contraintes de bâtiments qui n'ont pas été spécialement conçus pour elles. Le bâtiment de la « Maison Ronde », en l'occurrence, même s'il est mythique et esthétique dans l'absolu, se prête assez peu à l'aménagement optimal des locaux d'une bibliothèque en général, d'une bibliothèque musicale multimédia en particulier. On sait que la forme ronde est malcommode en général, et encore plus dans un espace réduit, pour l'ameublement et la délimitation rationnelle des différents espaces, pour la circulation.

L'éparpillement dans l'espace des différents services documentaires liés à la musique à Radio-France.

La Documentation Musicale, nous le savons, est située au 6^e étage de la « petite couronne », la Discothèque Centrale au 5^e étage, la Documentation des Emissions musicales et la Phonothèque de l'INA au 4^e.

Nous avons demandé aux usagers de la Documentation Musicale ce qu'ils en pensaient²³ : la majorité n'y voit pas d'inconvénient, ou trouve qu'elle se justifie parfaitement (83,5%, tous des « internes »)²⁴. Mais une proportion non négligeable d'usagers (13,5%)²⁵ la vivent comme une contrainte : 7 usagers, dont 4 « extérieurs ».

Enfin, l'éloignement de la Documentation Musicale par rapport aux locaux dévolus à Radio-France aux formations (situés dans la « grande couronne ») est jugé contraignant par certains musiciens²⁶.

²³ Voir annexe 1, question 18.

²⁴ 72,5% n'y voit pas d'inconvénient; 11% trouvent qu'elles se justifie parfaitement. Un commentaire sur une de ces réponses : « Comme cela, aucun service de documentation n'est 'trop gros' ».

²⁵ 1,5% sont « sans opinion ».

²⁶ Voir annexe 1, question 5, accès à la Documentation Musicale. Commentaire d'un choriste : « Trop loin du foyer des chœurs ». Un des modes d'emploi courant de la Documentation Musicale par les choristes de Radio-France est en effet de venir y feuilleter les magazines pendant « la pause » lors des répétitions.

III. Problèmes propres aux bibliothèques musicales.

1. Complexité de l'approche du phénomène musical en bibliothèque

La complexité de l'approche du phénomène musical en bibliothèque vient essentiellement de la nature spécifique d'une partie caractéristique des documents concernés, la musique imprimée : « Contrairement au texte littéraire qui livre de façon brute et dans toute son intégrité la pensée de l'auteur, l'édition musicale n'est qu'un intermédiaire entre le créateur de l'oeuvre et son interprète »²⁷ écrit Dominique Hausfater. Michel Sineux s'exprime également sur ce point, de la manière suivante : « La musique, écrit-il, se distingue en cela de la littérature, qu'un certain nombre d'écrans s'interposent entre son écriture et sa consommation »²⁸. D'où notamment la nécessité de toute une infrastructure technique en bibliothèque musicale indispensable à la consultation sur place (« machines à jouer »²⁹ et à écouter).

Une bibliothèque musicale moderne se doit de proposer à l'utilisateur toutes les diverses possibilités des « approches du phénomène musical »³⁰, diversité issue de la nature complexe du document de musique écrite. Une bibliothèque musicale moderne se doit de proposer à l'utilisateur toutes ces possibilités dans un même espace, successivement ou simultanément. C'est la problématique de la médiathèque musicale moderne, qui correspond à la demande des usagers d'aujourd'hui.

La nature complexe du document de musique écrite peut commander par ailleurs de la part d'un public de musiciens interprètes une tendance à une attitude de non respect du document objet de conservation en bibliothèque, quand le même document n'est pour eux que sujet d'une interprétation différée et prioritaire. Les pertes de documents à la Documentation Musicale dues à « l'étourderie » de musiciens, gros emprunteurs de partitions, sont fréquentes, et caractéristiques. Nous voyons ainsi un dilemme essentiel à la Documentation Musicale de Radio-France, entre les nécessités de la conservation et celles de la diffusion presque inconditionnelle aux « internes ».

²⁷ HAUSFATER, Dominique. « La musique imprimée » *Musique en bibliothèques*, sous la direction de Michel Sineux, p. 179.

²⁸ SINEUX, Michel. « Avertissement », *ibid.*, p. 11.

²⁹ *Id.*, *ibid.*

³⁰ *Id.*, p.12.

2. Formation du personnel.

Un des problèmes majeurs de la documentation musicale en France est l'absence d'une « interprofession »³¹ qui serait issue d'une formation mêlant connaissances musicales et connaissances documentaires pour des compétences équilibrées en bibliothèque musicale³².

Une documentaliste interrogée, l'une des deux seules à la Documentation Musicale de Radio-France à avoir une formation documentaire au départ, nous explique que « même avec une formation de bibliothécaire [CAFB], je considère que je n'y connais pas grand chose finalement en bibliothèques musicales, il manque une formation spéciale ». Tous les autres membres du personnel ont une formation de départ de musicologues, et non de documentalistes.

IV. Typologie et comportement des publics.

1. Typologie³³

catégorisés à définir

Pluralité.

Le public de la Documentation Musicale de Radio-France est essentiellement pluriel. Si l'on se place du point de vue des modalités d'accès aux documents, il se partage entre les « internes » et conventionnés qui ont accès au prêt, d'une part, et le public extérieur qui n'a accès qu'à la consultation sur place d'autre part.

Pluralité du public interne lui-même : les deux composantes essentielles du public interne sont issues d'une part de la production radiophonique et d'autre part des musiciens des formations de Radio-France. D'un point de vue technique, leur demande n'est pas la même. En l'occurrence, nous avons pu observer que l'équilibre n'a pas

³¹ SINEUX, Michel. « Paysage de la documentation musicale ». *Musique en bibliothèques*, p. 23.

³² Les espoirs actuels sont dans la formation universitaire. L'Université Pierre Mendès-France (Grenoble II) propose en 1998-1999 un certificat de spécialisation Discothèques et Bibliothèques musicales. La formation est organisée en 3 modules principaux : les mondes de la musique; traitement des documents; histoire de la musique.

³³ Voir annexe 4.

encore été tout à fait trouvé, notamment du point de vue de la diversification du fonds, entre l'adéquation aux demandes des uns (les producteurs) et l'adéquation (mission originelle) aux demandes des autres (les musiciens et choristes).

Fonctions et activités : examen détaillé du fichier « Lecteurs » de la Documentation Musicale de Radio-France.

Les internes :

D'après le fichier « Lecteurs » de la Documentation Musicale, le public du service est naturellement composé d'une majorité d'internes ou conventionnés. Ce sont des professionnels de la radio ou de la télévision essentiellement, d'une part, et les musiciens des formations de Radio-France (choeurs, Orchestre Philharmonique, Orchestre National) d'autre part, sans oublier les professionnels internes de la documentation. Les professionnels de la radio : essentiellement des producteurs, assistants de production, chargés de réalisation, techniciens du son, musiciens metteurs en ondes, quelques journalistes et présentateurs. Les chaînes : majoritairement France Musique, et dans une moindre mesure France Culture, France Inter, RFI, un peu Radio Bleue. Les professionnels de la télévision : réalisateurs, assistants de réalisation, assistants de production, documentalistes, illustrateurs sonores. Les chaînes : F2, F3, Arte. La Direction de la Musique : fréquentent majoritairement la Documentation Musicale les choristes de Radio-France, les musiciens de l'Orchestre Philharmonique, les musiciens de l'Orchestre National. Les professionnels internes de la Documentation : les documentalistes de la Bibliothèque d'Orchestre, le personnel de la Phonothèque de l'INA, quelques documentalistes attachés aux chaînes. Et puis des attachés de presse (aux formations, aux chefs d'orchestre, aux musiciens invités, notamment).

Les extérieurs :

Le public extérieur qui fréquente la Documentation Musicale de Radio-France se compose d'après le fichier « Lecteurs » de musiciens (instrumentistes, chanteurs, chefs d'orchestre, chefs de chœur), français ou étrangers; de musicologues (chercheurs, professeurs de musique); de personnes attachées à des événements ou des institutions culturelles, partout en France (festivals, orchestres, écoles de musique, bibliothèques, conservatoires, salles de concert, opéras); de divers, enfin, français ou étrangers, récitants, journalistes...

% de 68!

justement, il n'y en a pas

68 réponses = note 1 p 4.

Les résultats de notre enquête

Fonctions, professions, activités des usagers ayant répondu au questionnaire : les internes :

Si on le compare aux données du fichier « Lecteurs » et au tableau que nous donnons en annexe³⁴, c'est un échantillon assez représentatif d'usagers internes pour ce qui est de la fonction (majorité de choristes et de producteurs de France Musique) qui a répondu au questionnaire que nous proposons³⁵. Ces internes représentent 82, 5% des personnes qui ont rempli le questionnaire.

De ces 82, 5%, 37, 5% sont employés par Radio-France depuis plus de 10 ans³⁶, 32% depuis 2 à 5 ans, 27% depuis 6 à 10 ans, 3, 5% depuis 6 mois à 1 an. Les fonctions : 32% sont choristes, 27% producteurs. Le reste, 41% de divers, compte entre autres 6 opérateurs du son, 4 musiciens de l'Orchestre Philharmonique, 2 documentalistes de la Discothèque Centrale. Nous voyons que, malgré l'évolution de la mission originelle du service, les musiciens des formations continuent à faire nombre face aux professionnels de la production. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles le fonds tarde encore à se diversifier comme il le devrait.

Les externes (extérieurs et conventionnés) : ils représentent 18, 5% des personnes qui ont rempli le questionnaire. 25% d'entre eux sont des musiciens, 25% sont des professionnels de la radio et de la télévision (externes conventionnés), 16, 5% sont des professionnels de la documentation et de l'information, dont il est particulièrement intéressant ici d'avoir l'avis. Le reste, 33, 5% de divers, compte notamment 2 chercheurs, 1 professeur de musique, 1 étudiant. 33, 5% également des externes ayant répondu au questionnaire sont des retraités (dont une bonne part de la radio).

Les centres d'intérêt des usagers de la Documentation Musicale :

Domaines musicaux de prédilection ou de recherche³⁷ : 68% des usagers interrogés donnent dans le domaine classique, 12,5% dans des domaines divers, 5% dans tous les genres de musique, 5,5% dans la chanson-variété, la musique traditionnelle ou le jazz, 3,5% dans les musiques d'aujourd'hui : 26,5%, donc, de non classiques ou non exclusivement classiques, ce qui est une proportion non négligeable.

³⁴ Voir annexe 4. 1.

³⁵ Voir annexe 1, question 1.

³⁶ Dont 7 depuis plus de 25 ans, et 3 depuis plus de 35 ans.

³⁷ Voir annexe 1, question 2.

usage de la doc - pas de inscriptions au fichier?

Des tenants de la musique classique, 81, 5% sont des fervents de la musique des 19^e et 20^e siècle, 13% de la musique baroque, 5,5% de la musique contemporaine. 53% de ces « classiques », par ailleurs, sont des fervents de la musique vocale. 22% des lecteurs interrogés ont formulé un sujet de recherche précis (en plus d'un domaine musical de prédilection en général). 67% des sujets énoncés sont des sujets à caractère thématique, 33% des sujets à caractère biographique.

2. Comportement

Etats d'esprit, réactions :

Face aux perspectives de changement et de modernisation :

Les usagers de la Documentation Musicale ne font pas spécialement preuve, à travers leurs réponses au questionnaire, de leur implication dans l'intérêt du service. Une proportion de « muets » est présente à chaque question, variant en général de 5 à 20%, plus souvent proche de 20% que 5%, ce qui n'est pas négligeable. Beaucoup d'habitues, d'autre part, malgré leur familiarité avec le service, musiciens pressés par l'imminence de la reprise d'une répétition ou producteurs entre deux émissions, ont emporté le questionnaire et ne l'ont jamais rendu.

Le pourcentage de satisfaits est majoritaire pour la plupart des questions posées par le questionnaire, alors que dans le même temps les remarques libres révèlent beaucoup d'insatisfactions. Il y a un certain manque de réactivité critique spontanée de la part des usagers de la Documentation Musicale. L'usage qu'ils font du service (longue habitude, passages rapides) et la reconnaissance qu'ils ont vis-à-vis du personnel, avec qui ils ont des relations familières, pour son accueil exceptionnel, peuvent expliquer ce phénomène. Il est donc plus intéressant sur certains points de faire ressortir un pourcentage d'insatisfaction caractéristique qu'un pourcentage de satisfaction majoritaire. Dans tous les cas, il est souvent plus intéressant, notamment pour le degré de satisfaction sur les collections, de faire ressortir les insatisfactions, même si elles ne sont pas majoritaires d'autant plus ici que la minorité insatisfaite, pour un service « d'entreprise », doit compter davantage que la majorité satisfaite. Un

exploitable à partir des données, lecteurs, fiches de prêt / consultation mais non traitée !

nombre de personnes mais distinctes ?

et alors ? on ne voit pas ici où cette distinction conduira...

questionnaire aux usagers n'est pas un plébiscite. Une partie des usagers de la Documentation Musicale en a pourtant user un peu trop dans ce sens.

Face au document :

D'après ce que nous avons pu observer lors de notre stage d'étude à la Documentation Musicale de Radio-France, l'esprit général des usagers de ce service est un esprit « artiste » peu amateur du document en tant qu'objet de conservation, détaché d'une manière toute musicienne de la réalité physique et de la valeur matérielle des documents.

Familiarité avec le monde des bibliothèques³⁸ et réflexes bibliothéconomiques :

80% des lecteurs interrogés (la plupart des internes) fréquentent d'autres services documentaires dans l'enceinte de la Maison de la Radio. Parmi ces lecteurs, 58% citent la Discothèque Centrale; 40% citent la Bibliothèque Centrale; 7% citent la Phonothèque de l'INA; 3,5% citent la Documentation d'Actualité; 3,5% également citent la Bibliothèque du Personnel; 2% citent la Documentation à RFI. Fréquentent des fonds musicaux en-dehors de Radio France seulement 32% du total des lecteurs ayant répondu au questionnaire. Parmi ces gens, 50% citent le Département de la Musique à la BNF; 27% citent la Bibliothèque Gustav Malher, 18% citent la Médiathèque Hector Berlioz (CNSM), 14% citent la Médiathèque publique de Paris (Les Halles), 9% citent la médiathèque de l'Ircam, 9% également citent le CDMC³⁹. 4,5% enfin citent la Maison des Conservatoires. Fréquentent des fonds autres que musicaux (ou non spécialisés *a priori* dans le domaine musical) en-dehors de Radio-France seulement 23,5% des usagers ayant répondu au questionnaire. Enfin ne fréquentent pas de fonds documentaire quel qu'il soit en-dehors de la Documentation Musicale de Radio France : 15% des usagers interrogés, ce qui est conséquent.

Les réponses au questionnaire nous ont permis d'isoler une partie du public de la Documentation Musicale faisant preuve d'un manque de familiarité avec le monde des bibliothèques en général, d'une part, les nouveaux moyens techniques mis à la disposition des usagers en bibliothèque d'autre part, enfin avec les exigences d'une approche spécialisée et moderne du phénomène musical en bibliothèque. Une partie du

³⁸ Voir annexe 1, question 16.

³⁹ Centre de Documentation de la Musique Contemporaine.

traduit des pb des questionnements - non la validité des réponses!

public ici étudié manque donc de familiarité avec les concepts bibliothéconomiques en général. Ce manque de familiarité se traduit en général dans les réponses au questionnaire proposé par un point d'interrogation perplexe⁴⁰ opposé aux questions dont ils ne voient pas l'objet.

Modestie des exigences matérielles et techniques : une part non négligeable des lecteurs a des exigences plus que modestes - si on les compare aux exigences d'une approche moderne du phénomène musical en bibliothèque - en matière d'équipement matériel de l'espace qui leur est réservé et d'équipement de pointe qui peuvent être mis à leur disposition⁴¹. Ainsi, 23% pensent qu'un poste d'écoute est accessoire à la Documentation Musicale, 8,5% estiment que c'est inutile. Branchement pour ordinateurs personnels : 35,5% estiment que c'est accessoire, 9% que c'est inutile. Consultation d'Internet : 23% estiment que c'est accessoire, 3,5% estiment que c'est inutile. Studio avec piano (ce qui n'a rien de révolutionnaire, d'autant plus qu'il existait à la Documentation Musicale sous l'ancienne organisation) : 32,5% estiment que c'est accessoire, 9,5% que c'est inutile. Interrogation à distance des autres services de documentation de Radio-France : 13,5% estiment que c'est accessoire, 3,5% que c'est inutile.

là, il fallait expliquer les réponses des internautes

Mode d'emploi du service :

Durées moyenne de chaque passage dans le service⁴² : 91% des usagers ayant répondu au questionnaire passent à chaque fois moins d'une heure en moyenne à la Documentation Musicale, 9% plus d'une heure. Il y a donc une écrasante majorité des « passages » par rapport aux « stations ». Stations de plus d'une heure : 50% d'externes (eux qui n'ont accès qu'à la consultation sur place) et 50% d'internes.

Motifs de ces passages ou stations⁴³ : 55,5% viennent à la fois pour les besoins de leur profession et pour leur usage personnel, 40% viennent seulement pour leur profession ou leurs études, 4,5% viennent uniquement pour leur usage personnel. Une majorité de « double emploi », donc, profession et loisir, travail et plaisir, aussi exigeant

⁴⁰ Des termes comme « signalétique », « politique d'acquisition », « usuels », « monographies », « périodiques », notamment, ne sont visiblement pas compris d'un bon nombre d'usagers.

⁴¹ Voir annexe 1, question 21.

⁴² Voir annexe 1, question 8.

⁴³ Voir annexe 1, question 9.

questionnaire a-t-il été testé?

l'un que l'autre : un équilibre naturellement propre à un public de professionnels de la musique.

Expérience du service⁴⁴ : 62,5% des usagers interrogés fréquentent la Documentation Musicale depuis plus de 5 ans, dont 47% depuis 20 ans et plus. 26% viennent depuis moins de 5 ans. Nous avons donc affaire en général à la Documentation Musicale de Radio-France à des usagers de longue date, dont la majorité a connu l'organisation d'avant 1993.

Fréquence des visites⁴⁵ : 73% des usagers ayant répondu au questionnaire viennent régulièrement, 25,5% viennent irrégulièrement, 1,5% viennent rarement. On a donc une majorité d'habitues. De ces réguliers, 42% viennent au moins une fois par semaine, 31% disent venir « plus d'une fois par mois », 15,5% viennent plus d'une fois par semaine, 11,5% viennent au moins une fois par mois. Des habitués venant plus d'une fois par semaine, 57% viennent deux fois par semaine, 29% viennent 3 fois par semaine, 14% viennent plus de 3 fois par semaine. En majorité, donc, le mode d'emploi de la Documentation Musicale est un usage régulier et fréquent (57, 5% qui viennent au moins 1 fois par semaine et plus).

Degré d'autonomie des usagers dans la recherche⁴⁶ : les usagers de la Documentation Musicale de Radio-France ne sont pas des familiers de l'outil de recherche informatique. En général, pour faire leurs recherches, ne consultent le fichier informatisé que 16% des usagers interrogés, dont 2 seulement consultent uniquement le fichier informatique, c'est-à-dire ont une autonomie complète. 51, 5% des usagers ayant répondu à la question consultent le fichier manuel (uniquement ou en plus du reste). Font appel à un documentaliste : 60% des lecteurs interrogés, dont plus de la moitié font « tout de suite » appel à un documentaliste, c'est-à-dire n'ont aucune autonomie dans la recherche des documents. Les documents les plus demandés sont les partitions⁴⁷.

⁴⁴ Voir annexe 1, question 4.

⁴⁵ Voir annexe 1, question 7.

⁴⁶ Voir annexe 1, question 14.

⁴⁷ Voir annexe 1, question 19 : 85% des lecteurs interrogés honorent cette question. Pour tous les autres types de documents, plus de 15% de « muets » à chaque fois, ce qui veut le plus souvent dire que c'est une partie du fonds dont ces « muets » ne se servent pas (ils le font savoir en général par des commentaires : « pas utilisé », ou « ne s'en sert pas »).

Emprunts et travail sur place⁴⁸ : 63% des usagers ayant répondu au questionnaire viennent uniquement pour emprunter, 31% viennent à la fois pour emprunter et pour travailler sur place, 6% viennent uniquement pour travailler sur place dont 3 « externes » qui ne peuvent pas faire autrement. La Documentation Musicale est donc pour la majorité des internes un lieu de prêt avant tout, et de diffusion de l'information. La majorité des internes ne travaillent jamais sur place, et viennent uniquement s'approvisionner, empruntant ou photocopiant à tour de bras. Autres modes d'emploi : un usager notamment qui utilise la Documentation Musicale comme lieu de rendez-vous professionnels.

Emprunts de documents ou « approvisionnement »?⁴⁹ Malgré les commodités exceptionnelles du prêt pour les usagers internes⁵⁰, que la majorité d'entre ces derniers reconnaissent d'ailleurs volontiers, 16% tout de même des usagers ayant répondu au questionnaire estiment la durée du prêt encore insuffisante (3 professionnels de la radio), 14% trouvent le système des prolongations plutôt contraignant, et 26,5% trouvent le système des lettres de rappel plutôt pesant ou déplaisant. Une proportion importante d'internes emprunteurs a donc des exigences qu'un oeil extérieur peut trouver abusives, et fait un usage quasi commercial de la Documentation Musicale.

↓ à commenter

⁴⁸ Voir annexe 1, question 10.

⁴⁹ Voir annexe 1, question 20.

⁵⁰ Pour les modalités du prêt, voir annexe 6. 1.

Seconde partie

**Le service aujourd'hui,
panorama des points forts
et des points faibles**

Seconde partie - Le service de la Documentation Musicale de Radio-France aujourd'hui, panorama des points forts et des points faibles.

↳ bassacraant
de l'été 2010
système
au départ
avec une
méthode, etc

ou sont ils définis?
= chez sinieux?
cf H, H, H
(le piano!)

Les points forts et les points faibles recensés ici sont définis comme tels sur une triple base de références : par rapport aux critères bibliothéconomiques modernes, en général, et en particulier pour ce qui concerne les bibliothèques musicales, par rapport aux missions propres à la Documentation Musicale de Radio-France, par rapport enfin aux principaux services de documentation musicale cités par les usagers ayant répondu au questionnaire que nous proposons⁵¹.

I. Les aspects matériels

↳ le rapport p. 8/10
pour ces équipements?

A. Les locaux, la disposition et l'aménagement des différents espaces, les conséquences sur les conditions de travail⁵²

1. Points forts

Les espaces réservés au public (la salle de lecture) :

La salle de lecture de la Documentation Musicale de Radio-France, malgré tous ses défauts, que nous verrons un peu plus bas, est un lieu convivial et ouvert, avec ses baies et sa porte vitrée, avantages qu'elle n'avait pas dans sa disposition d'avant l'audit⁵³ « Ne pas changer la disposition de la salle de lecture, suggère une documentaliste, qui est bien comme elle est, conviviale, ouverte »⁵⁴

⁵¹ Voir annexe 1, question 16, et plus haut « Comportement des usagers, degré de familiarité avec le monde des bibliothèques ».

⁵² Voir plan, annexe 3. 1.) mg de commentaires, et réponse pour pour 2. 2

⁵³ Voir plan, annexe 3. 2.

⁵⁴ Voir annexe 2, question 29.

L'articulation entre les espaces publics et les espaces réservés au personnel :

La disposition des magasins du 6^e étage par rapport à l'espace public est rationnelle, les collections, en accès indirect, restent à proximité quasi immédiate des espaces publics de travail.

L'imbrication des espaces publics et des espaces réservés au personnel à la Documentation Musicale (pas de séparation accueil/salle de travail, espaces en salle de lecture servant à la fois au public et au personnel, emplacement de la photocopieuse), gênante dans un petit espace, ce qui est le cas ici, est positive pourtant en elle-même pour ce qui est de la fréquence et de la qualité du contact entre le personnel et le public. Cette imbrication génère une sorte de « transparence » appréciée ici du public et une convivialité certaine.

2. Points faibles

Les points faibles à la Documentation Musicale de Radio-France en matière d'aménagement des différents espaces sont dus pour la plupart au manque de place.

Disposition et aménagement de l'espace réservé au public :

Il y a pour l'aménagement de la salle de lecture à la Documentation Musicale de Radio-France un net problème dans le manque d'individualisation, de différenciation et d'isolement des différents espaces entre eux. « Ce n'est pas une salle de lecture, en fait, déclare un membre du personnel. On réceptionne les gens, on fait du bruit »⁵⁵. « Il y a beaucoup de choses à revoir, dit un autre. Ce n'est pas assez grand, pas assez calme. Il faudrait une salle de lecture digne de ce nom, c'est-à-dire isolée, et non un « rendez-vous des courants d'air ». Et encore : « Il faudrait la séparer de l'accueil, pour que les lecteurs puissent s'isoler, sans passage autour d'eux ». Et enfin : « C'est trop petit, les espaces de travail ne sont pas assez isolés les uns des autres ».

*du personnel?
des lecteurs?* | L'une des conséquences les plus immédiates et les plus gênantes sur les conditions de travail en salle de lecture à la Documentation Musicale est le bruit. Les lecteurs qui ont répondu au questionnaire s'en plaignent quasi unanimement, souvent en des commentaires libres tels que celui-ci, à la proposition « vous travaillez sur place » :

⁵⁵ Voir annexe 2, question 7.

« Rarement possible : trop bruyant »⁵⁶. Ce « lecteur » vient donc uniquement pour emprunter⁵⁷. Nous avons vu plus haut que peu d'usagers de la Documentation Musicale viennent travailler sur place : le bruit en salle de travail est certes un élément dissuasif. « Une bibliothèque devrait être un lieu de silence indispensable à la concentration », fait remarquer dans le questionnaire un autre usager⁵⁸. « On s'est fait une raison », ajoute-t-il. Le bruit à l'accueil gêne les usagers, mais les usagers eux-mêmes se gênent entre eux : le même usager évoque avec humour le « pia-pia auquel l'auteur de ces lignes, tout en le déplorant, participe lui-même! ». Un autre usager encore commente la rubrique « confort sonore »⁵⁹ de la manière suivante : « Bruit des machines informatiques! ». Plus de 50% des usagers concernés par le questionnaire trouvent pourtant le confort sonore en salle de lecture bon ou très bon⁶⁰. Mais 28,5% le trouvent passable et 11,5%, proportion d'insatisfaction très importante par rapport à ce qu'elle est pour la plupart des autres questions, le trouvent mauvais, ce qui fait 40% de peu ou non satisfaits. Le personnel est conscient du problème⁶¹, du manque de tranquillité des lecteurs en salle de travail, malgré la bonne volonté des documentalistes postées à l'accueil : « Dans ce domaine, le problème est dans la trop grande proximité des espaces accueil/salle de travail. Nous faisons au mieux pour surmonter cet inconvénient... ».

Pourtant 56% des usagers ayant répondu au questionnaire trouvent bon l'agencement de la salle et 20,5% le trouvent très bon⁶². Sans doute est-ce pour le caractère d'ouverture et de convivialité évoqué plus haut. 20,5% des usagers interrogés, cependant, le trouvent passable et 3% le trouve mauvais : en tout 23,5% de peu ou non satisfaits, c'est important même si le chiffre n'est pas majoritaire. Un usager trouve le lieu déplaisant⁶³ : « Pas de séparation entre la salle de lecture et la salle des fichiers, on a l'impression de gêner si on consulte les fichiers et parle avec les documentalistes. On est gêné si on veut travailler sur place ».

⁵⁶ Voir annexe 1. 2., question 10.

⁵⁷ *Ibid.*

⁵⁸ Voir annexe 1. 2.

⁵⁹ Voir annexe 1, question 12.

⁶⁰ 50,5% : 44,5% le trouvent bon; 16% le trouvent très bon.

⁶¹ Voir annexe 2, question 22.

⁶² Voir annexe 1, question 12.

⁶³ Voir annexe 1, question 11.

Imbrication gênante des espaces publics et des espaces réservés au personnel : pas d'entrée réservée au personnel. Une documentaliste interrogée : « La disposition n'est pas pratique, on est obligé de passer par la salle de lecture pour entrer et sortir ».

La visibilité de l'espace réservé au public⁶⁴ : la signalétique en salle de lecture, plutôt artisanale et minimum, pour ne pas dire minimaliste, est un point faible à la Documentation Musicale pour ce qui est de l'aménagement de l'espace réservé au public. Mais là encore la majorité des usagers questionnés la trouvent bonne ou très bonne (75%). Cependant que 23,5% tout de même la trouvent passable ou mauvaise, le reste des usagers ne voyant pas l'objet de la question.

réalité objective : Aquilini correspond ?

La présentation des documents en libre accès : elle se fait en salle de travail sur un présentoir double face disposé un peu étroitement entre deux tables de travail, et un rayonnage coincé entre la paroi et la banque d'accueil qui se trouve à droite en entrant, assez difficilement accessible. Sur ce point encore pourtant la majorité des lecteurs concernés par le questionnaire se dit satisfait : 54% la trouvent bonne, 26,5% la trouvent très bonne. 29,5% cependant la trouve passable ou mauvaise⁶⁵.

B. Conditions matérielles de travail

C'est toujours un bon aménagement de la salle !

Elles sont mauvaises, si l'on s'en tient aux avis des documentalistes et des lecteurs les moins satisfaits.

Dans les espaces réservés au public (salle de travail) :

Le mobilier⁶⁶ : il est vieilli et « vieillot », les documentalistes interrogés sont d'accord là-dessus. 53% des usagers concernés par le questionnaire trouvent le mobilier passable ou mauvais, donc il y a sur ce point une majorité d'insatisfaction⁶⁷. 36,5% des usagers interrogés cependant le trouvent bon et 9,5% le trouvent très bon.

L'éclairage⁶⁸ : néons au plafond. Les documentalistes s'accordent là aussi sur le caractère désagréable de ces néons. 53% des usagers ayant répondu au questionnaire le

⁶⁴ Ibid.

⁶⁵ 16% la trouvent passable et 3,5% la trouvent mauvaise.

⁶⁶ Voir annexe 1, question 12.

⁶⁷ 48% le trouvent passable; 5% le trouvent mauvais.

⁶⁸ Voir annexe 1, question 12.

trouvent bon ou très bon⁶⁹. 35, 5% cependant le trouvent passable et 11,5% le trouvent mauvais, ce qui fait une proportion d'insatisfaction considérable.

Le confort général⁷⁰ (place pour déposer ses affaires, espaces de circulation) : un porte-manteau mobile dont peu d'usagers se servent, des circulations trop étroites entre les tables et le présentoir des usuels, entre les tables et les fichiers manuels, notamment. 54,5% des usagers interrogés le trouvent bon et 11% le trouvent très bon. Mais 35% le trouvent passable ou mauvais⁷¹. Un documentaliste interrogé constate d'autre part que « les lecteurs n'ont pas de quoi s'installer ».

L'ergonomie des espaces de travail⁷² : espace sur table trop étroit pour consulter et étaler des partitions en face à face, recul et espace insuffisants pour la consultation du fichier informatisé et le travail à la station multimédia. 58,5% des usagers ayant répondu au questionnaire trouvent l'ergonomie des espaces de travail bonne ou très bonne⁷³ Cependant 41,5% la trouvent passable ou mauvaise⁷⁴

Dans les espace réservés au personnel (bureaux/magasin) :

Les bureaux, ergonomie des espaces de travail. : inadaptation du mobilier à la spécificité du travail effectué et des documents traités, notamment pour la saisie de la musique imprimée. La remarque est unanime chez les documentalistes interrogés, il n'y a pas de place pour étaler une partition, encore moins un matériel d'orchestre, on manque de recul par rapport au matériel informatique : « Les yeux du catalogueur sont trop près de l'écran, la distance n'est pas respectée ».

Les bureaux, le bruit des machines informatiques⁷⁵ : unanimité du personnel interrogé sur le caractère bruyant du matériel informatique, dans les bureaux comme à l'accueil : « Le matériel est bruyant, quel silence quand on éteint les ordinateurs! ».

Les conditions de travail dans les magasins⁷⁶ : le manque de place et d'évolutivité des rayonnages entraînent un certain manque de rationalité dans le rangement des documents. « Il y a là encore un problème de place, qui entraîne une

⁶⁹ 45% le trouvent bon, 8% le trouvent très bon.

⁷⁰ Voir annexe 1, question 12.

⁷¹ 27% le trouvent passable; 7,5% le trouvent mauvais.

⁷² Voir annexe 1, question 12.

⁷³ 48% la trouvent bonne; 10,5% la trouvent très bonne.

⁷⁴ 34% la trouvent passable; 7,5% la trouvent mauvaise.

⁷⁵ Voir annexe 2, question 10.

⁷⁶ Voir annexe 2, question 9.

certaine désorganisation, notamment pour réussir à suivre dans le rangement l'ordre logique du classement ». Et encore : « C'est assez difficile de suivre l'ordre logique du classement, les espaces de circulation sont trop réduits, on n'a pas la possibilité de contourner les rayonnages ». Un autre membre du personnel évoque les insuffisances de l'équipement matériels dans les magasins : « Les magasins sont mal éclairés, dans le bas, on ne voit rien, ils sont trop petits, les espaces de circulation sont trop justes ». Et aussi : « Il manque des tablettes pour écrire ou poser une partition, il faut le faire par terre! ». Enfin tous les documentalistes interrogées évoquent la gêne causées dans le travail par le relatif éparpillement des collections : « La cission avec la tour est gênante ».

II. Les collections

A. La politique d'acquisition.

Les réponses au questionnaire, questions 15, 17 et 19 : les chiffres.

Adéquation à l'attente globale du public : la plupart des usagers concernés par le questionnaire estiment obtenir presque toujours satisfaction à la Documentation Musicale de Radio-France⁷⁷. 90,5% des lecteurs interrogés estiment avoir obtenu satisfaction jusqu'ici à 80, 90, 95 ou 100%. Aucun ne donne un taux inférieur à 50%⁷⁸.

Adéquation de la qualité des documents proposés au niveau de la demande⁷⁹. Les usuels : 71% des usagers ayant répondu au questionnaire sont satisfaits de leur qualité, 27% en sont plutôt satisfaits, pas de non satisfait, alors qu'il y a 4% de non satisfaits sur leur quantité. Les monographies : 76% des usagers interrogés sont satisfaits de leur qualité, 19,5% en sont plutôt satisfaits, pas de non satisfaits là non plus, alors qu'il y a 4% de non satisfaits sur leur quantité.

⁷⁷ Voir annexe 1, question 15.

⁷⁸ 34% estiment avoir obtenu satisfaction à 90%; 29% estiment avoir obtenu satisfaction entre 95 et 100%; 27,5% l'estiment à 80%; 6,5% l'estiment entre 70 et 75%; 2 seulement l'estiment respectivement à 60% et à 50%.

⁷⁹ Voir annexe 1, question 19.

*les données en cache
les chiffres ici
cohérence ?*

Cependant les proportions de « plutôt satisfaits » ajoutées à celles des « non satisfaits » rattrapent celles des satisfaits dans les réponses à la question 17⁸⁰, « la politique d'acquisition répond-elle à votre attente? ». Ici, la satisfaction apparaît en effet mitigée : 51,5% répondent « oui », ce qui est une petite majorité, 40% répondent « plutôt », 5%, c'est-à-dire 3 usagers, répondent non, dont un s'intéresse au jazz, et un autre explique qu'il souhaiterait trouver à la Documentation Musicale davantage d'ouvrages et revues étrangers. Il y a donc en matière de politique d'acquisition une certaine insatisfaction à prendre en compte, dans le sens notamment de ce qu'exige le statut de la Documentation Musicale : dans l'absolu, que les recherches de la majorité des usagers soient satisfaites à la Documentation Musicale de Radio-France à 80, 90, 95 ou 100% est positif quant à l'adéquation du fonds à la demande. Mais pour une documentation d'entreprise, expressément au service de professionnels pressés et exigeants, c'est sans doute encore 20, 10 ou 5% d'insatisfaction de trop?

mais on ne voit pas n'importe quel intérêt de l'utilisateur??

1. Points forts

La réceptivité aux suggestions des usagers :

Commentaire libre d'un usager dans sa réponse au questionnaire : « Remarquable disponibilité de l'équipe de la bibliothèque à toute idée d'acquisition nouvelle »⁸¹. La Documentation Musicale de Radio-France développe en effet délibérément et judicieusement le dialogue avec l'utilisateur pour définir sa politique d'acquisition, se rendant ainsi moins pénible le « parcours du combattant » de l'acquéreur de musique imprimée dans la forêt vierge de l'édition musicale, et notamment du bibliothécaire musical qui doit anticiper sur les besoins de son public⁸².

peut-être elle? mmm

Coordinations :

Les relations étroites et constructives avec la Bibliothèque Gustav Malher : les publics de la Bibliothèque Gustav Malher et de la Documentation Musicale de Radio-

⁸⁰ Voir annexe 1.

⁸¹ Voir annexe 1. 2., question 17. Au même endroit du questionnaire, un autre usager commente cependant : « Est-ce que notre avis compte? » (annexe 1. 2. 2.). Mais c'est une manifestation de mauvaise humeur tout à fait isolée sur ce point.

⁸² HAUSFATER, Dominique, « La musique imprimée » *Musique en bibliothèques*, p. 179.

France sont similaires, et pour une part ce sont les mêmes personnes qui fréquentent l'une et l'autre. Il y a un « partage du public » quasi organisé entre les deux institutions. La Bibliothèque Gustav Malher est d'ailleurs souvent citée dans le questionnaire par les usagers concerné comme un autre fonds musical fréquenté. Jean-Yves Bras, responsable du service de la Documentation Musicale de Radio-France, parle volontiers de la Bibliothèque Gustav Malher comme proposant aux lecteurs de la Documentation Musicale « un fonds assez complémentaire ». « Nous nous recommandons mutuellement des lecteurs », explique-t-il encore. En effet, « producteurs de radio, de télévision » sont cités comme faisant partie des publics privilégiés de la Bibliothèque Gustav Malher, au milieu des compositeurs, interprètes, chercheurs, musicologues⁸³. Echanges réguliers, donc, entre les deux centres de documentation musicale, coordination sur une politique d'acquisition complémentaire. C'est un bel exemple de collaboration entre bibliothèques musicales qui doivent se « serrer les coudes », notamment dans le cadre de l'AIBM dont font parti toutes deux la Bibliothèque Gustav Malher et la Documentation Musicale de Radio-France, pour compenser le problème de la dispersion et de l'inégalité des fonds.

Modes d'acquisition :

Les copies et fac-similés fournis par le Département de la Musique de la BNF : La Documentation Musicale de Radio-France mène sur ce point une bonne politique d'échanges avec un fonds à la richesse supérieure et complémentaire, fréquenté par bon nombre de ses usagers.

2. Points faibles

La diversification du fonds.

Diversification des domaines musicaux :

Le fonds géré par la Documentation Musicale de radio-France présente des lacunes dans les domaines non « classiques », notamment celui du jazz. « Tout ce qui n'est pas musique classique est très sous-représenté (jazz, musiques improvisées,

⁸³ Voir annexe 8.

musiques traditionnelles...) » fait remarquer un producteur d'émissions de jazz au cours du questionnaire. Un documentaliste de la Discothèque Centrale, dont le domaine de prédilection est la chanson française, pourtant plutôt content de la politique d'acquisition de la Documentation Musicale, exprime naturellement une « réserve pour ce qui concerne les musiques nouvelles (nouveaux courants musicaux) et la chanson française actuelle ». Certains membres du personnel interrogé expriment eux aussi une impression de manque sur ce point : « Il ya une faiblesse ici notamment en musique traditionnelle » déclare une documentaliste, invoquant la place non négligeable que tient depuis quelques temps déjà la musique traditionnelle dans les programmes musicaux des diverses chaînes de Radio-France et le travail d'édition musicale effectué dans ce domaine à la Maison de la Radio (Ocora).

Le fonds de la Documentation Musicale présente des « trous » qui gênent et déconcertent les usagers, notamment les internes. A propos des partitions⁸⁴, un usager commente avec une précision impitoyable : « Beaucoup de trous en baroque, en musique chorale russe, des trous dans les partitions américaines ». Des insatisfactions d'usagers dans le domaine de la musique contemporaine se font aussi sentir dans les réponses au questionnaire : « Pas assez de partitions de musique contemporaine de jeunes [sic] compositeurs (nés après 1960) » écrit un usager en remarque libre.

Diversification des documents (supports, type, « nationalité » : lieux de production et langue) :

Un bon nombre d'usagers se plaignent au cours du questionnaire de la « pénurie » à la Documentation Musicale de Radio-France de périodiques et d'ouvrages en langue étrangère. Ce manque apparaît problématique en effet dans une bibliothèque musicale spécialisée, quand on sait l'indigence de l'édition musicale française. Tous les autres centres de documentation musicale comparables à la Documentation Musicale de Radio-France pour ce qui est du niveau de la demande proposent aux usagers un fonds conséquent d'ouvrages et de périodiques étrangers⁸⁵.

⁸⁴ Voir annexe 1, question 19.

⁸⁵ Le Département de la Musique de la BNF propose livres et périodiques spécialisés français (dépôt légal) et étrangers. La Médiathèque Hector Berlioz propose 80 titres de périodiques vivants, 70 titres morts, dont 40% en langues étrangères.

En général le public concerné par le questionnaire se montre peu satisfait des périodiques à la Documentation Musicale⁸⁶. Une petite majorité seulement (54%) des lecteurs ayant répondu au questionnaires se disent satisfaits de la quantité des périodiques à la Documentation Musicale, 29,5% en sont plutôt satisfaits, 14,5% n'en sont pas satisfaits, ce qui est considérable ici. On arrive donc pour les périodiques à 44% de non satisfaction ou satisfaction mitigée. Les non satisfaits se composent notamment d'un usager dont le domaine d'intérêt est « très large », de deux autres qui voudraient davantage de périodiques étrangers, d'un documentaliste de la Discothèque Centrale féru de chanson française, d'un producteur dont le domaine est le jazz. Les domaines musicaux couverts par les périodiques ne sont donc pas assez diversifiés à la Documentation Musicale.

Diversification des supports : le fonds de vidéocassettes musicales de la Documentation Musicale a le mérite d'exister⁸⁷, mais il reste trop confidentiel⁸⁸ et n'est pas développé de manière assez systématique et continue pour permettre aux usagers de disposer d'une chaîne documentaire musicale cohérente et complète. Il en est de même du fonds, encore plus confidentiel, de cédéroms⁸⁹.

B. Le traitement intellectuel des documents

Le traitement intellectuel des documents sur fichier informatisé à la Documentation Musicale de Radio France n'a pas encore été effectué assez finement, dans l'urgence de la gestion du prêt au moment de l'informatisation. Le fichier manuel, doté, lui, de notices détaillées, reste indispensable. Les usagers, comme les documentalistes, se plaignent de l'impossibilité de recherches assez fin ou croisées sur Bibal, l'actuel système de gestion documentaire utilisé par le service en attendant le passage sous Loris. Il y a aussi des ratés dans l'indexation.

⁸⁶ Voir annexe 1, question 19.

⁸⁷ Malgré le poids de la législation en matière de vidéo musicale, presque dissuasif pour la constitution d'un fonds en bibliothèque.

⁸⁸ Une trentaine de documents.

⁸⁹ A peine une dizaine de documents.

*à commenter,
de l'indexation ?*

en quoi est-ce une compensation?
Le Thésaurus est supérieur?

A compléter

quand ?
La Documentation Musicale ne dispose pas encore d'un thesaurus en ligne, et
compense pour l'instant par l'usage de fichiers autorités dont le principe est ingénieux
mais dont l'utilisation et l'efficacité posent souvent problème. d'

C. La conservation

1. Points forts

L'état des documents communiqués⁹⁰ : 58% des usagers concernés par le questionnaire le trouvent bon, 31% le trouvent très bon, 11% le trouvent passable. Il y a donc sur ce point une satisfaction de lecteurs exigeants, notamment sur l'état de la musique imprimée, malgré la modestie des moyens mis en oeuvre à la Documentation Musicale pour l'entretien et la restauration des documents. Un plan systématique de reliure, cependant, en coordination avec la Bibliothèque Centrale (travail avec un atelier extérieur) a été mis en place.

2. Points faibles

Il y a une insuffisance des conditions de conservation à la Documentation Musicale de Radio-France par rapport à la valeur intrinsèque de certains documents et à la valeur du fonds pris dans son ensemble (volume, cohérence). « L'entretien du fonds est plus que moyen; notamment pour ce qui est des 'trésors' » estime une documentaliste⁹¹. Il n'y a pas d'organisation de la conservation : « Ca pourrait être mieux, on fait avec les moyens qu'on a » dit un autre membre du personnel. Il manque à la Documentation Musicale une réflexion à long terme systématique sur la conservation : « Je ne sais pas bien, peut-être que le climat est un peu sec ici, je ne sais pas, hésite une documentaliste, mais pour l'instant le problème ne s'est pas vraiment posé. Bientôt

⁹⁰ Voir annexe 1, question 12.

⁹¹ Voir annexe 2, question 26.

il y aura un problème pour la restauration des AA⁹² ». Il manque un service technique spécialisé au service des collections : « Il manque un atelier de restauration digne de ce nom à Radio France », dit encore un membre du personnel.

Le génie de la diffusion :

Il manque à la Documentation Musicale de Radio-France un plan de sensibilisation des lecteurs internes à la mission de conservation du service. « J'ai souvent souhaité emprunter des partitions uniquement consultables sur place » reproche un usager⁹³. Et un autre trouverait naturel de « pouvoir sortir les monumentales (AA) de temps en temps ».

Le problème du dilemme entre la conservation du document et la diffusion de l'information : il n'y a d'esprit de conservation à la Documentation Musicale que ponctuel, et un peu au hasard du contact matériel avec le document qui permet ponctuellement de juger de son état. C'est l'accomplissement de la mission de conservation qui pêche le plus à la Documentation Musicale. Pourtant, la nature et le volume des collections justifierait largement un « esprit de conservation » plus développé. Mais il y a le problème de la priorité de la mission de diffusion, sur la mission de conservation. Tout dépend en fait ici de quel côté on se place : si c'est du côté des missions immédiates de la Documentation Musicale vis-à-vis d'un public naturellement peu soucieux de la conservation des documents qui sont à son service, ou du côté de ses missions vis-à-vis de collections de valeur patrimoniale mises à la disposition d'un large public. Ces deux missions sont souvent contradictoires à la Documentation Musicale de Radio-France, et la première peut paraître à un regard extérieur trop souvent prioritaire par rapport à la seconde.

⁹² Les « Archives », les documents de réserve, en fait, exclus du prêt.

⁹³ Voir annexe 1, remarques finales.

D. La mise en valeur

L'information à l'utilisateur :

L'ensemble des documentalistes interrogés reconnaissent l'insuffisance des moyens employés par la Documentation Musicale de Radio-France pour se faire connaître de ses publics, internes comme extérieurs, ainsi que de l'information donnée aux usagers sur le service. « Il n'existe pas de plaquette de présentation du service, c'est un énorme défaut, reconnaît une documentaliste, le service est très mal connu notamment du large public extérieur »⁹⁴. La promotion auprès du public extérieur est nettement insuffisante.

L'information à l'utilisateur sur place (promotion interne) :

Il y a à la Documentation Musicale un manque d'information et de sensibilisation « bibliothéconomique » des lecteurs internes. Il se traduit concrètement par l'absence de présentation systématique et rigoureusement précise, sous les formes les plus directes et les plus élémentaires (orale, papier) du service en général et des collections en particulier. La présentation « en ligne » (sur Intranet) est indispensable en elle-même, mais pas suffisante et même secondaire par rapports à des moyens plus directs et somme toute plus adaptés pour l'instant à un public que les résultats de notre enquête nous révèle peu rompu à l'utilisation de l'outil informatique.

Là encore, c'est « le prêt avant tout ». Les seuls éléments d'information sur les collections et le fonctionnement du service sous forme papier directe communiqués systématiquement au nouvel usager (et encore, seulement les internes) est le « règlement » du prêt⁹⁵.

L'information à l'extérieur (promotion externe) :

Dans l'enceinte de la Maison de la Radio : des internes concernés par le questionnaire, 83% ont eu connaissance de la Documentation Musicale par bouche à oreille, 13,5% par une feuille de présentation, 3,5% d'une autre manière⁹⁶. Manque donc l'organisation d'une information systématique auprès des internes, que pourtant la Documentation Musicale se doit d'entreprendre avant tout.

⁹⁴ Voir annexe 2, question 19.

⁹⁵ Voir annexe 6. 1.

⁹⁶ Dont un par ses activités au sein de la Maison, un autre par une formation producteurs à France Musique en février 1993.

En-dehors de Radio-France : la Documentation Musicale de Radio-France ne figure pas sur la liste que l'on peut trouver par exemple à la Maison des Conservatoires et qui répertorie les « institutions avec consultation sur place de fonds de partitions ».

La promotion externe du service et de ses collections est minimum, sinon inexistante. Des externes ayant répondu au questionnaire, 50% ont connu la Documentation Musicale de Radio-France par des professionnels de la musique, 50% d'une autre manière, dont un par son employeur (F2) et un par un membre du personnel de Radio-France. Aucun n'en a eu connaissance par un centre de documentation ou une bibliothèque, par une université pour les étudiants, ou tout simplement par un répertoire.

à vérifier?

III. Les services aux usagers

A. L'accès aux collections et à l'information

1. Points forts

L'accueil.

Les horaires d'ouverture : la Documentation Musicale de Radio-France est ouverte au public, aux extérieurs comme aux internes, du lundi au vendredi de 9h15 à 17h45, soit 8h30 par jour et 42h30 par semaine, ce qui est une très bonne moyenne, assez exceptionnelle pour un fonds musical spécialisé⁹⁷. La fourchette horaire généreuse se justifie ici par la volonté et le « devoir » d'ouvrir au public pendant un maximum d'heures correspondant aux heures ordinaires de présence du public interne dans la Maison. D'autre part, la Documentation Musicale de Radio-France ne fait pas de distinction entre les heures d'ouverture au public interne et au grand public extérieur

⁹⁷ Parmi les fonds musicaux spécialisés ouverts à un public extérieur, peu sont ouverts au public autant d'heures par jour et de jours par semaine que la Documentation Musicale de Radio-France. Le Centre de documentation du Musée de la Musique, par exemple, ouvert au grand public, n'est ouvert au public que du mardi au samedi de 12h à 18h. La Maison des Conservatoires, pour prendre un autre exemple, n'est ouverte au public que du mardi au vendredi de 12h à 18h et ferme pendant les vacances scolaires. Le CDMC, lui, n'est ouvert au public que du lundi au vendredi de 13h à 18h, le mardi et le jeudi de 9h30 à 13h.

(elle est en cela d'ailleurs un lieu de rencontre et d'échanges potentiellement constructifs entre le public interne et le public extérieur)⁹⁸. Pas de fermeture annuelle de la Documentation Musicale de Radio-France, contrairement à la plupart des autres fonds musicaux spécialisés. Le public extérieur profite en cela du rythme de Radio-France.

Le public interrogé est très nettement satisfait des horaires d'ouverture : 68% des usagers de la Documentation Musicale concernés par le questionnaire les trouvent bons, 26% les trouvent très bons, on a donc 94% de satisfaits ou très satisfaits⁹⁹. Deux usagers suggèrent cependant une ouverture le samedi. Les documentalistes interrogés sont eux aussi d'accord sur la qualité des horaires d'ouverture au public.

La réception, disponibilité (qualité du contact avec le public) : le personnel de la Documentation Musicale de Radio-France a compris l'importance de la qualité du contact humain avec le public. Ce contact est un des points auxquels les documentalistes tiennent le plus dans le service, et il est plébiscité par les usagers au cours du questionnaire à la mesure des intentions du personnel : « Hormis les points de modernisation souhaitables, écrit un usager, la bibliothèque est un des meilleurs lieux de tout Radio-France : merci à toute l'équipe ». Et encore : « Gentillesse, convivialité et compétence des documentalistes sont autant d'atouts pour souhaiter y revenir souvent ».

Le temps, donc le plaisir, d'accueillir est un des privilèges des petits services, peu fréquentés. Une documentaliste nouvellement arrivée à la Documentation Musicale compare ici la qualité de l'accueil avec celle de l'accueil à la Discothèque Centrale, qui emploie plus de 40 personnes et « accueille » fébrilement à la chaîne un flot incessant d'usagers internes le plus souvent dans l'urgence. « Il y a quelque chose d'humain et de chaleureux à l'opposé de la nouvelle BNF, qu'il convient de préserver », déclare un usager en remarque finale du questionnaire. Les résultats de celui-ci sur l'accueil confirme la satisfaction jalouse des usagers, notamment les internes, naturellement, sur ce point¹⁰⁰ : 92,5% des usagers ayant répondu au questionnaire sont satisfaits de l'accueil, 6% le sont plutôt¹⁰¹.

⁹⁸ La Médiathèque Hector Berlioz n'ouvre sa section recherche (consultation sur place), seule accessible aux chercheurs et musicologues extérieurs justifiant de leurs travaux, que du lundi au vendredi de 12h 30 à 17h30. La médiathèque de l'Ircam, de son côté, prévoit un accès le matin réservé à une base d'étudiants et de chercheurs, et l'après-midi seulement une possibilité d'accès pour un public plus large.

⁹⁹ Les 6% restant les trouvent passables.

¹⁰⁰ Voir annexe 1, question 13.

¹⁰¹ 1 seul ne l'est pas, voir annexe 1. 2. 2.

Nous disions que la satisfaction des lecteurs interrogés sur la qualité de l'accueil à la Documentation Musicale de Radio-France était à la mesure des intentions du personnel. Celui-ci met en effet à cette fonction une conscience particulière. Il ne prétend pas notamment faire quelque différence que ce soit *a priori* dans l'accueil réservé au public externe par rapport à celui dont bénéficie le public interne. Les membres du personnel interrogés sur ce point sont spontanément unanimes¹⁰² : « C'est plus l'attitude du lecteur quel qu'il soit qui conditionne la qualité de l'accueil que la prise en considération de sa qualité d'interne ou d'externe ». Les documentalistes de la Documentation Musicale goûtent consciemment le temps d'accueillir : « L'accueil ici est excellent, et particulièrement de qualité : on a le temps ici de proposer au public une grande qualité d'accueil, ce qui n'est pas le cas à la Discothèque, par exemple » explique une documentaliste qui a travaillé à la Discothèque Centrale avant d'entrer à la Documentation Musicale.

Accessibilité de l'information et des documents, communication des documents :

L'accès indifférencié à l'ensemble du fonds pour internes et externes (pas de partie du fonds réservée) : à la Documentation Musicale de Radio-France, on trouve des facilités d'accès à l'ensemble du fonds, sans dispositions de réserves particulières à part l'exclusion du prêt des « AA », auxquels cependant n'importe quel usager, interne ou extérieur, peut accéder en consultation sur place sans difficultés.

La gratuité : à la Documentation Musicale de Radio-France, tous les services au public, même les services à distance, sont entièrement gratuits, que ce soit pour le public interne ou pour le public extérieur. C'est loin d'être le cas, par exemple, à la Bibliothèque Gustav Malher¹⁰³ (ce qui se justifie d'ailleurs par un statut indépendant). Une gratuité si totale n'existe pas non plus dans les autres services de documentation musicale cités par les usagers au cours du questionnaire¹⁰⁴.

¹⁰² Voir annexe 2, question 20.

¹⁰³ Voir annexe 8.

¹⁰⁴ La photocopie est gratuite à la Documentation Musicale. A la Médiathèque Hector Berlioz, pour prendre un premier exemple, à la section recherche ouverte au public extérieur, est mise à disposition des usagers une photocopieuse payante (0,50F et 1F l'unité, selon le format). L'inscription (gratuite pour le public extérieur à la Documentation Musicale de Radio-France) : la médiathèque de l'Ircam demande 300F d'inscription annuelle en général, 150F pour les étudiants, et 200F pour les membres du Forum IRCAM, ou abonnés Ensemble Intercontemporain, et adhérents Centre Georges Pompidou. La Maison des Conservatoires demande pour l'inscription un chèque de caution de 1000 francs.

La générosité de l'offre quantitative : le nombre de documents empruntables ou consultables sur place par jour à la Documentation Musicale de Radio-France n'est pas officiellement limité, ni pour le public interne ni pour le public extérieur, et en fait « quasi illimité » suivant l'expression du personnel¹⁰⁵. La photocopie n'est pas non plus officiellement limitée, pour les internes comme pour les extérieurs.

La rapidité : le délai de communication¹⁰⁶ des documents est particulièrement court à la Documentation Musicale de Radio-France (rarement au-delà de 5 mn). L'une des raisons principales en est la proximité presque immédiate des magasins avec la salle de lecture au 6^e étage. Des lecteurs ayant répondu au questionnaire, 51% trouvent le délai de communication des documents très bon, 47,5% le trouvent bon¹⁰⁷ : évidente satisfaction de la grosse majorité des lecteurs interrogés, donc.

Les modalités du prêt¹⁰⁸ :

Les modalités du prêt à la Documentation Musicale de Radio-France sont elles aussi exceptionnelles¹⁰⁹. Elles se caractérisent par la longueur des délais et la souplesse des modalités de prolongation. La plupart des internes, seuls concernés par le prêt, en sont ravis : « Bien sûr : on peut toujours prolonger! ».¹¹⁰ La durée du prêt¹¹¹ : une durée de prêt de 4 semaines, ce qui est beaucoup. 84% des internes ayant répondu au questionnaire estiment en conséquence la durée du prêt suffisante. Les prolongations¹¹² : le prêt est prolongeable sur la même durée que le délai initial, pratiquement à l'infini. 86% des lecteurs interrogés ayant accès au prêt trouvent en conséquence le système des prolongations tout à fait adapté.

¹⁰⁵ Il est très officiellement limité, en revanche, dans tous les centres de documentation musicale cités par les usagers au cours du questionnaire. La médiathèque Hector Berlioz, par exemple, dans la section recherche ouverte au public extérieur, limite la communication des documents à 10 par jour.

¹⁰⁶ Voir annexe 1, question 12.

¹⁰⁷ Un seul usager le trouve passable.

¹⁰⁸ Voir annexe 6. 1.

¹⁰⁹ La Médiathèque Hector Berlioz, elle, par exemple, dans sa section prêt (prêt gratuit et réservé aux élèves, enseignants et personnels du CNSMDP), offre un prêt de 5 documents pour 15 jours. Une prolongation de 7 jours peut être accordée sur demande et prorogée une fois.

¹¹⁰ Voir annexe 1. 2.

¹¹¹ Voir annexe 1, question 20.

¹¹² *Ibid.*

2. Points faibles

L'accueil.

*deuxième
de non-intérêt
à être sur la
méconnaissance*

L'information de l'utilisateur : certains résultats de notre questionnaire nous ont révélé un manque d'information étonnant des usagers, même internes, de la Documentation Musicale de Radio-France sur la richesse et la composition des collections qu'elle gère, manque d'information qui entraîne une sous-utilisation du fonds. Le taux considérable des « abstentions » sur certains types de documents pour la réponse aux questions posées sur l'appréciation du fonds¹¹³ est un phénomène singulier. Les commentaires explicites de certains usagers sur leur non utilisation ou ignorance de certaines composantes du fonds de la Documentation Musicale¹¹⁴ laissent penser que les nombreux autres qui ne s'expriment pas mais restent muets sur les mêmes points sont dans le même cas. Les composantes du fonds ainsi massivement ignorées sont les suivantes : les livrets¹¹⁵ (plus de 40% des usagers ayant répondu par ailleurs au questionnaire sont muets sur l'appréciation du fonds de livrets proposé par la Documentation Musicale ou posent un gros point d'interrogation); les plaquettes de disque, qui forment elles aussi un fonds original qui pourrait être prisé (plus de 50% des lecteurs ayant répondu au questionnaire sont muets sur les plaquettes de disque ou posent là aussi un point d'interrogation). Mais le record est détenu par les nouveaux supports, cédéroms et vidéocassettes (ces dernières n'étant pas un support si nouveau que cela) : plus de 70% des lecteurs interrogés sont restés muets sur chacune de ces parties du fonds. En outre, pour les cédéroms, plus de 40% des usagers ayant répondu par ailleurs au questionnaire ne voient pas l'objet de la question, pour les vidéocassettes, 31,5% ne voient pas l'objet de la question.

La remarque finale d'un usager interrogé résume assez bien le problème de ce manque d'information crucial à la Documentation Musicale de Radio-France : « Lors de mes premières visites, je n'ai reçu aucune information sur le fonctionnement de la

¹¹³ Voir annexe 1, question 19.

¹¹⁴ Réponses à la question 19, rubriques « cédérom » et « K7 vidéo » : « Je ne savais pas qu'il y en avait ». Et encore : « Ne sais pas, je découvre ». Et encore : « ??Lesquels? Ne sais pas qu'il y en a ». Et aussi : « Jamais utilisé ». Et encore : « J'apprends en lisant ce questionnaire que l'on peut emprunter et consulter K7 vidéo, CD-Rom, livrets, etc... » (annexe 1. 2. 2.). Et toujours : « ? Je n'utilise pas », ou « J'ignorais... », ou « Je les consulte encore très peu ».

¹¹⁵ Ceux-ci représentent pourtant une collection rare par son volume, sur laquelle les musiciens et les musicologues devraient « se jeter »

← pb de l'accueil!

Documentation Musicale, écrit cet usager frustré, sur la manière de rechercher les documents qui peuvent m'intéresser, aucune présentation du service en général. Je pense que j'utilise la Documentation au strict minimum, mais qu'une présentation et une « mise en confiance » ou « accueil » m'auraient peut-être poussé à mieux utiliser ce bel outil de travail »¹¹⁶.

Ce manque d'information aux usagers sur la composition et la richesse des collections qui leur sont proposées à la Documentation Musicale de Radio-France s'accompagne d'un manque d'information aux usagers sur l'accès qu'ils peuvent désormais avoir, ou pourront avoir dans un avenir proche, aux nouveaux outils de travail et de consultation (station multimédia) : « Consultation de CD-Rom? interroge un usager toujours aux mêmes endroits du questionnaire, je n'étais pas au courant... ».

La plus-value documentaire :

De nombreuses remarques d'usagers au cours du questionnaire que nous leur avons proposé épinglent un certain nombre de défauts de fabrication de la plus-value documentaire à la Documentation Musicale de Radio-France. A propos des dossiers documentaires : « On aimerait dans les dossiers une indication systématique des dates et des sources (articles de journaux, interviews, etc.) » suggère un usager. Et un autre : « Sans doute désordre [à l'intérieur des dossiers] à cause des usagers?! »¹¹⁷. Et un dernier : les dossiers sont « toujours à compléter ». Il y a donc un certain manque de rigueur dans la composition des dossiers si indispensables à la production radiophonique, pas de remise en ordre assez systématique de l'intérieur des dossiers, pour un service optimal à l'utilisateur.

présentation objective?

¹¹⁶ Voir annexe 1. 2. 2.

¹¹⁷ Voir annexe 1, question 19, rubrique « dossiers ».

B. Les outils de recherche

! p29 ←
La Documentation Musicale attend de passer sous Loris, dans le cadre de « l'opération Edison »¹¹⁸, pour une normalisation de ses notices et une plus grande finesse dans la recherche sur le fichier informatisé¹¹⁹.
jamais eu ?
de quel type ?

Le fichier informatisé :

Il présente pour les usagers des insuffisances qu'ils combent en général par une consultation jointe du fichier manuel, quand il ne vont pas directement à ce dernier. Se servent de préférence du fichier manuel parce que les notices y sont plus détaillées¹²⁰ : 12% des usagers interrogés, dont 2 consultent aussi le fichier informatique. Il y a un manque d'autonomie du fichier informatisé par rapport au fichier manuel. Certains usagers qui ont répondu au questionnaire s'expriment explicitement sur les insuffisances du fichier informatisé mis à leur disposition en salle de lecture : « On aimerait : une description plus détaillée sur les fichiers livres/documents; un système informatique permettant de croiser des informations/faire des recherches par sujet ». Les usagers sont gênés dans leurs recherches autonomes par le manque de finesse et de souplesse de l'outil informatique mis à leur disposition à la Documentation Musicale de Radio-France.

C. L'équipement

aménagement des L.
Conditions de W!
Il n'y a pas de possibilité de branchement d'ordinateurs personnels portables en salle de travail à la Documentation Musicale de Radio-France. Cette lacune dans l'équipement courant d'une salle de travail publique n'est pas faite pour faciliter la tâche aux rares internes qui travaillent longtemps sur place et surtout aux extérieurs qui n'ont accès qu'à la consultation sur place. Certains usagers concernés par le
meu à sur!

¹¹⁸ Voir rapport de stage, Conclusion, p. 31, et annexe 5. 2. et 5. 3. du mémoire d'études.

¹¹⁹ Comparaison des annexes 5. 2. et 5. 3. : le nombre de champs proposés par Loris est considérable par rapport à ceux qu'offre actuellement Bibal à la Documentation Musicale.

¹²⁰ Voir annexe 1, question 14.

questionnaire s'expriment en conséquence sur ce point : « Manque cruellement l'électricité pour l'informatique portable de l'utilisateur »¹²¹.

La Documentation Musicale de Radio-France n'offre pas non plus l'accès d'un studio insonorisé avec piano, qui est un équipement courant et indispensable dans une bibliothèque musicale spécialisée, ni de poste d'écoute pour CD, ni de cabine avec équipement multimédia relié à la Discothèque Centrale pour une écoute à distance¹²².

point de vue
sequ?

IV. Le fonctionnement et les services internes

A. Le fonctionnement interne

1. Points forts

Le recrutement du personnel : un même niveau dans les compétences musicales : le même niveau de compétences musicales chez tous les membres du personnel crée un équilibre très positif dans la répartition des tâches à la Documentation Musicale de Radiod-France : « L'organisation et la distribution des tâches se fait ici par support, par type de documents. Une répartition par domaine musical n'est pas nécessaire car nous sommes tous interchangeables pour ce qui est des compétences musicales », explique une documentaliste interrogée¹²³.

ni de jazz
et au his
aspect?

Répartition des tâches et mise en valeur des compétences personnelles :

Une documentaliste interrogée¹²⁴ : « L'organisation et la distribution des tâches sont équitables. Tout le monde doit être capable de faire tout. En même temps, on a tous des compétences particulières. Je suis tout à fait favorable à la mise en valeur des compétences personnelles, c'est surtout bien de pouvoir en faire profiter le public. Je

¹²¹ Voir annexe 1. 2.

¹²² Le Département de la Musique de la BNF propose 2 studios avec piano et une cabine de consultation multimédia reliée notamment à la Phonothèque. La Médiathèque Hector Berlioz, section recherche, propose 6 postes d'écoute individuelle, 5 studios d'écoute collective (dont un avec piano et 2 avec vidéo).

¹²³ Voir annexe 2, question 15.

¹²⁴ *Ibid.*

trouve qu'ici elles sont particulièrement bien exploitées, notamment par rapport aux postes que j'ai occupés avant¹²⁵ ». La mise en valeur des compétences personnelles est facilitée naturellement à la Documentation Musicale par le caractère informel des relations entre les membres de l'équipe. Il y a une bonne communication interne à la Documentation Musicale de ce point de vue-là, une bonne ouverture à l'autre au sein de l'équipe : « On s'arrange : si on ne sait pas répondre à une question, on va chercher celui dont on sait qu'il sera compétent, on n'hésite pas. Il y a ici beaucoup d'échanges et de complémentarité en matière de compétence intellectuelle, grâce à une bonne entente et une bonne communication à l'intérieur du service ». La mise en valeur des compétences et la distribution des tâches sont également optimisées ici par la souplesse de la hiérarchie à l'intérieur du service : « L'organisation des tâches me paraît très bien. La distribution n'est pas faite de manière autoritaire, on a une marge pour choisir de faire ce qui vous plaît vraiment. ».

Il y a en outre à la Documentation Musicale de Radio-France un bon équilibre entre les tâches intellectuelles et les tâches matérielles dans la répartition des tâches : « La distribution des tâches me paraît très bonne, notamment parce qu'elle permet à l'ensemble du personnel de participer au fonctionnement matériel », nous dit sur ce point un autre membre du personnel.

2. Points faibles

La communication interne :

Malgré toutes les facilités de communication interne que connaît l'équipe du personnel de la Documentation Musicale de Radio-France, certaines réponses à nos questions ont révélé un certain manque de transparence, en tout cas d'informations précises, notamment sur la question du budget¹²⁶. L'ensemble du personnel paraît ignorer le montant du budget alloué par Radio-France à la Documentation Musicale. « Il semble » seulement à l'un qu'il soit suffisant. « Je ne le connais pas exactement. Il me semble qu'il est correct », nous dit un autre. « Le budget est apparemment correct, on n'est jamais gênés pour les achats, et même souvent il en reste », explique un troisième,

¹²⁵ « Thèques » et Discothèque Centrale à Radio-France]

¹²⁶ Voir annexe 2, question 11.

toujours sans plus de précision. « On en connaît à peine le montant. Il paraît à peu près correct, on n'en a pas une connaissance très précise » dit un quatrième. Et encore : « Je ne connais pas le montant du budget. Pour les achats, pour nous ça va. Mais je n'ai pas une idée claire du budget ». Et enfin : « Je ne connais pas le budget, et de toute façon je n'y comprends rien ».

Un autre point faible de la communication interne dans le service de la Documentation Musicale est, pour des yeux extérieurs, mais aussi pour certains membres du personnel interrogés¹²⁷, la fréquence insuffisante des réunions de l'ensemble du personnel (une par mois) : « Pour la communication interne du service, les réunions ne sont ni assez régulières, ni assez fréquentes », nous déclare une documentaliste.

L'effectif du personnel :

Il est suffisant en lui-même en temps ordinaire, mais ne laisse pas de marge en cas d'absences ou de postes à pourvoir. Il s'avère ponctuellement trop juste. Tous les documentalistes interrogés nous en font la remarque¹²⁸ : « On devient vite juste pour les tours en salle de lecture quand il y en a un ou deux qui manquent ». Un autre juge que l'effectif est « bien, mais en ce moment qu'il y a un poste à pourvoir, c'est juste pour les roulements en salle de lecture. Il faudrait qu'il soit vite pourvu ». Et encore : « Bon effectif, quand il y a vraiment tous les documentalistes. Il y a des problèmes quand il y a un poste à pourvoir et/ou des absents. L'effectif complet est un minimum, donc ». Ce défaut entraîne une mobilisation du personnel un peu exclusive, qui limite notamment les possibilités pour ses membres d'avoir un regard plus large sur l'extérieur, des possibilités de « sorties » professionnelles indispensables, dont le nombre est alors réduit au minimum : « Effectif actuellement insuffisant car il manque un poste. Cela crée des problèmes quand il y en a un d'absent ou qu'il y a quelqu'un en stage », dit finalement un autre documentaliste.

Le recrutement : manque de diversification des domaines de compétences musicales : une documentaliste interrogée avoue ses « lacunes dans le domaine de la variété et du jazz, c'est certain. Avoir ici quelqu'un qui serait un peu plus fêru que nous

¹²⁷ Voir annexe 2, question 17.

¹²⁸ Voir annexe 2, question 14.

dans ces domaines, ce serait bien ». Il faut une diversification des compétences intellectuelles, musicales, du personnel, qui suive ou soit suivi logiquement d'une diversification des domaines musicaux couverts par les collections, pour laquelle il y a une demande des usagers.

La répartition des tâches : il y a un problème à la Documentation Musicale de Radio-France, en matière de répartition des tâches, dans le cumul des tâches et des fonctions par le documentaliste posté à l'accueil. Il s'occupe à la fois de l'accueil des lecteurs, des recherches demandées par les lecteurs non autonomes, de la réponse aux requêtes par téléphone, du traitement intellectuel (catalogage, bases de données) et physique (équipement) des documents, et enfin de la communication des documents aux usagers présents en salle de lecture. Une documentaliste interrogée reconnaît en conséquence que « le mélange des activités aux banques d'accueil est un problème. Quand on fera du catalogage sur Loris, ce sera impossible. Le plus grand nombre d'erreurs de catalogage de notre part sont faites en salle de lecture »

B. Les services internes

1. Points forts

L'outil de travail informatique : l'outil informatique de traitement intellectuel des documents utilisé actuellement par la Documentation Musicale est le logiciel Bibal, dont la Médiathèque Hector Berlioz notamment, à peu près au même moment que la Documentation Musicale de Radio-France, en 1993, avait su elle aussi voir les avantages : il avait été choisi pour sa souplesse par l'une et l'autre des deux institutions, pour son caractère paramétrable et le fait qu'il permettait d'indexer tout ce qui était entré. Les membres du personnel que nous avons interrogés sont tous d'accord encore maintenant, malgré l'attente impatiente du passage sous Loris, sur les qualités de ce logiciel¹²⁹ : « Il est très accessible, clair, simple, pour un maximum d'efficacité vue sa

¹²⁹ Voir annexe 2, question 13.

modestie ». Un autre : « Il est très agréable et très facile », et encore : « Il est très convivial »; Convivialité, liberté, et commodité de Bibal.

2. Points faibles

L'outil de travail informatique : si les qualités de Bibal évoquées un peu plus haut sont encore valables à la Documentation Musicale de Radio-France, le logiciel a de nombreux inconvénients sur lesquels les documentalistes interrogés s'expriment aussi. Manque de souplesse dans l'enchaînement et le croisement des opérations : « Il génère de petites lourdeurs dans les petits détails pratiques, notamment pour la gestion du prêt ». Manque de rapidité et de finesse : « Il engendre des longueurs dans les recherches, ce n'est pas toujours évident pour le prêt de trouver certains documents ». Et encore : « Ce n'est pas un logiciel documentaire, il ne permet que des recherches grossières, et même on y trouve des limites aux recherches élémentaires ». Lacunes pour l'indexation, absence d'un thesaurus en ligne, limite dans les critères de recherches : « Il n'y a pas de thesaurus. On ne peut pas trouver à un terme qui n'apparaît pas dans le titre. On ne peut pas faire une recherche complète. Il faudra reprendre toutes les fiches qu'on a rentrées quand il y aura le nouveau système (pour une indexation en bonne et due forme) ».

Contacts professionnels extérieurs, formation continue :

Les membres du personnel que nous avons interrogés se sont exprimés sur les insuffisances des contacts professionnels extérieurs pour le personnel à la Documentation Musicale¹³⁰. Une documentaliste nous dit ne rien penser « de spécial » de la communication menée dans ce sens par le service : « Je n'ai jamais fait de visites à l'extérieur », explique-t-elle. Insuffisances de forme dans les contacts extérieurs organisés, caractère trop indirect : « C'est le responsable du service qui s'occupe de la communication externe, et il répercute l'information ». Défauts d'orientation : « De rares visites sont parfois organisées, mais elles ne sont pas toujours très bien orientées. On a visité la Bibliothèque Gustav Malher, l'Ircam. Nous n'avons jamais visité le

¹³⁰ Voir annexe 2, question 18.

CDMC, par exemple », alors que ce dernier a été fondé en partie par Radio-France¹³¹ et travaille en principe en étroite collaboration avec la Documentation Musicale.

Les stages proposés au personnel de la Documentation Musicale sont adaptés quant à leur sujet et au moment où ils interviennent (notamment un stage informatique en vue des changements dans le cadre de l'opération Edison), mais pas assez nombreux (1 ou 2 par an) ni étendus à l'ensemble de l'équipe pour lui permettre vraiment de « sortir de sa salle »¹³².

¹³¹ Radio-France fait partie des 3 partenaires fondateurs (avec le Ministère de la Culture et la SACEM) du CDMC.

¹³² Voir annexe 2, question 16.

Conclusion

Conclusion

syntaxe!?

Nous avons donc tâché de faire ressortir, par cette première approche critique du service de la Documentation Musicale de Radio-France - institution qui doit être considérée de par la richesse et le volume de ses collections et l'importance de sa mission vis-à-vis d'un public interne qu'on peut dire « de référence » en matière musicale, comme l'un des pôles majeurs de la documentation musicale française spécialisée - certains problèmes qui peuvent se poser aujourd'hui dans le domaine de la documentation musicale de haut niveau, à l'ère de la médiathèque : diversification indispensable des fonds, c'est-à-dire des domaines musicaux couverts par les collections mais aussi des supports, maillons d'une chaîne documentaire dont la cohérence est désormais indispensable à une approche moderne du phénomène musical en bibliothèque; diversification en conséquence des compétences intellectuelles, musicales, du personnel; optimisation des services aux lecteurs en matière d'équipement technique et de structures d'accueil : espaces à individualiser et à différencier au maximum pour l'accueil d'un public « musicien » naturellement porté à un comportement spécifique (consultations collectives, manifestations « bruyantes » irrésistibles, consultations multimédia indispensables); information et formation des usagers à travers un dialogue technique, « bibliothéconomique », mené dans leur intérêt comme dans celui du service et des collections, qui ne doit pas être négligé au profit d'un dialogue purement musicien. Cette étude a été aussi l'occasion d'essayer de mieux cerner un public encore mal connu, celui des bibliothèques musicales en France.

Nous espérons ainsi avoir apporté quelques éléments utiles, à partir d'un cas isolé, et d'observations encore un peu « en vrac », à la connaissance des caractéristiques globales du paysage français de la documentation musicale.

Bibliographie

1. Bibliothèques d'aujourd'hui et de demain

Bibliothèques dans la cité. Guide technique et réglementaire, sous la direction de GRUNBERG, Gérard (dir.). Avec la collaboration de la Direction du Livre et de la Lecture. Paris : Le Moniteur, 1996.

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1996.

FRANQUEVILLE, Pierre. « Contre la bibliothèque idéale ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.41, n° 5, 1996, p. 36-42.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre. Guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. [Nouvelle édition entièrement refondue]. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993 (Collection Bibliothèques).

Guide méthodologique pour la création d'un espace documentation. Collection Les Cahiers du Praticien, n° 11. Montreuil : A.F.P.A., 1995.

LE SAUX, Annie. « La bibliothèque post-moderne : entre fonctionnalité et esthétique ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 41, n°3, 1996.

TAESCH-WAHLEN, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1997.

Techniques et architectures : bibliothèques-médiathèque. Revue Internationale d'Architecture et de Design, Paris, 1989. Numéro spécial congrès de l'I.F.L.A.

? fonction →

2. Bibliothèques musicales

2. 1 Approche du phénomène musical en bibliothèque.

LANGÉ, Sylviane. « Discothécaire, bibliothécaire musical ou le mirage d'une profession ». *Ecouter Voir*, n° 30-31, juin-juillet 1994, p. 18-21.

Musique en bibliothèque, sous la direction de Michel Sineux. Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 1993 (Collection Bibliothèques).

SINEUX, Michel. « Autopsie d'une rencontre ». *Ecouter Voir*, n° 11, novembre 1992, p. 12-14.

2. 2. Actualités de la documentation musicale en France.

BERTRAND, Dominique. « Le centre de documentation de la Discothèque des Halles ». *Ecouter Voir*, n° 17, mai 1993, p. 12-13.

BONNIEUX, Bertrand. *Présence du rock, de la chanson, du jazz et des variétés au département de la Musique de la Bibliothèque Nationale*. Villeurbanne : E.N.S.S.I.B., 1992. Mémoire de D.C.B.

DELABOUDINIÈRE, Sylvain. « Les partitions, parents pauvres des bibliothèques parisiennes? ». *Ecouter Voir*, n° 65, mai 1997, p. 26-27.

Fontes Artis Musicae, septembre-décembre 1990, volume 37, n° 4. Numéro spécial consacré aux bibliothèques musicales françaises, à l'occasion du Congrès international de l'A.I.B.M., organisé en 1990 à Boulogne-Billancourt.

FORTIER, Denis. « L'IRCAM s'agrandit et tente d'élargir son public : une médiathèque informative et ludique ». *Le Monde*, 14 juin 1996.

2. 3. Publics.

CUISSET, Cécile. *Le public des services documentaires à vocation musicale*. Villeurbanne : E.N.S.B., 1991. Projet de recherche pour le D.S.B.

SINEUX, Michel. « Les cantines d'Amadeus. La documentation musicale, les discothèques et leur public ». *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, 2^e trimestre 1991, n° 151, p. 51-55.

2. 4. Traitement des documents musicaux en bibliothèque.

GIULIANI, Elizabeth. « Normalisation et musique ». *Ecouter Voir*, n° 28, avril 1994, p. 19-22.

SINEUX, Michel. « Musique imprimée en bibliothèque ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t.38, n° 3, p. 94-95.

« Un nouveau système de description instrumentale et vocale pour le catalogage des partitions » sous la collaboration de Corinne Brun, Isabelle Gauchet, Hélène Gié et Caroline Rogers. *Documentaliste - Sciences de l'information*, 1998, vol. 35, n°2, p. 101-103. [Cet article a été également publié dans le numéro 76, avril 1998, de la revue *Ecouter Voir*].

« Un nouveau thésaurus multilingue informatisé relatif aux instruments de musique », sous la collaboration de François d'Hautcourt, Dominique Heinzelin et Reinder Pols. *Documentalistes - Sciences de l'information*, 1998, vol. 35, n°2, p. 106-108.

France. Conseil supérieur des Bibliothèques. « La pauvreté des bibliothèques musicales françaises ». *Rapport du président (Michel Melot) pour l'année 1995*. Paris : Association du Conseil supérieur des Bibliothèques, 1996, p. 97-106.

GROSS, Alexandra. *Informatisation de la bibliothèque musicale du CDMC : cahier des charges*. Villeurbanne : E.N.S.S.I.B., 1995. Mémoire de D.E.S.S. « Informatique documentaire », Université de Lyon I.

LOPEZ, Noël. « Les partitions à la Discothèque des Halles » *Ecouter Voir*, n°17, mai 1993, p. 12-13.

MEZZASALMA, Philippe. *La modernisation des services aux publics des Départements des Collections Spécialisées de la B.N.F.* Villeurbanne : E.N.S.S.I.B., 1998. Mémoire de D.C.B.

MONIEN, Claudia. « Musikbibliotheken in Paris : Teil I ». *Forum Musikbibliothek 1994*, n°3, p. 226-242.

MONIEN, Claudia. « Musikbibliotheken in Paris : Teil II ». *Forum Musikbibliothek 1994*, n°4, p. 364-374.

PITOISET, Gilles. « Le CDMC ». *Ecouter Voir*, n° 22, octobre 1993, p. 18-20.

PITOISET, Gilles. « En avant le Musée de la musique - Le centre de recherche et de documentation ». *Ecouter Voir*, n°62, février 1997, p. 30.

TRIOMPHE, Annie. *La réorganisation de la salle de lecture du Département de la Musique à la B.N.F. dans l'optique du Projet Richelieu*. Villeurbanne : I.F.B., 1998. Projet professionnel personnel de bibliothécaire « Dossier d'aide à la décision ».

2. 5. Le modèle de la médiathèque.

BERTRAND, Anne-Marie. « La médiathèque questionnée ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, t.39, n° 2, p. 8-12.

DUFOUR, Jean. « L'an 2 de la médiathèque ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, t.39, n° 2, p. 18-25.

HAUSFATER, Dominique. *La médiathèque musicale publique : évolution d'un concept et perspectives d'avenir*. Villeurbanne : E.N.S.B., 1990. Mémoire de D.E.S.S. « Direction de projet culturels », Université des Sciences Sociales Grenoble II.

III. La documentation à Radio-France

FLORENTIN, Eddy. « Le donjon du temps retrouvé ». *Micro et Caméra*, n°31, février-mars 1969, p. 270-272.

HUMEAU Pascale. « La documentation musicale à Radio-France ». *Ecouter-Voir*, n°61, janvier 1997, p. 28-30.

RAMIREZ DEL VILLA Gérard. « Comment Radio-France refond sa gestion documentaire ». *Stratégies Télécoms et Multimédia*, n°33, 22 au 29 novembre 1996, p. 20.

Votre propre RS pour comment le retrouver?
RS

X

Annexe 1
Questionnaire proposé aux lecteurs
de la Documentation Musicale
de Radio-France

*et ce numéro ,
avec 3 questionnaires
remplis !
(autre suite)*

Annexe 1. 1 : présentation du questionnaire vierge

**QUESTIONNAIRE
AUX LECTEURS
DE LA
DOCUMENTATION MUSICALE
DE RADIO FRANCE**

1 -

Depuis quand êtes-vous employé(e) par Radio France ? Votre fonction :	Vous n'êtes pas employé(e) par Radio France. Votre profession ou activité :
--	--

2 - **Votre domaine musical de prédilection / sujet actuel de recherche :**

3 - **Comment avez-vous eu connaissance de la Documentation Musicale ?**

- par voie de communication interne (si vous travaillez à Radio France) :

- feuille de présentation du service
- bouche à oreille
- autres (précisez)

- par voie externe :

- centre de documentation ou bibliothèque
- université
- répertoire
- professionnels de la musique
- autres (précisez)

4 - **Depuis quand fréquentez-vous la Documentation Musicale de Radio France (précisez si c'est la première fois que vous venez) ?**

5 - Donnez votre avis sur l'accès à la Documentation Musicale (situation dans la Maison, signalisation) :

- facile
- assez facile
- difficile

6 - Donnez votre avis sur les procédures d'inscription (conditions d'admission, délivrance de la carte de lecteur) :

- simples
- assez simples
- contraignantes

7 - Vous venez à la Documentation Musicale

- régulièrement. Préciser la fréquence en moyenne :
- irrégulièrement
- rarement

8 - Quelle est la durée moyenne de vos passages à la Documentation Musicale ?

- moins d'une heure
- plus d'une heure

9 - Pour quel motif venez-vous à la Documentation Musicale ?

- pour les besoins de votre profession / de vos études
- pour votre usage personnel
- les deux

10 - Que faites-vous à la Documentation Musicale ?

- vous travaillez sur place
- vous empruntez des documents
- les deux
- autres (précisez)

11 - Donnez votre appréciation sur le lieu :

- très agréable
- plutôt agréable
- neutre
- déplaisant

12 - Donnez votre appréciation sur les conditions de travail à la Documentation Musicale :

	très bon	bon	passable	mauvais
Horaires d'ouverture				
Agencement de la salle				
Signalétique				
Mobilier				
Ergonomie de l'espace de travail				
Confort (place pour déposer ses affaires, espaces de circulation)				
Eclairage				
Confort sonore (silence)				
Délai de communication des documents				
Présentation des documents en libre accès				
Etat des documents communiqués				

13- Etes-vous satisfait de l'accueil ?

- oui
 plutôt
 non

14 - En général, pour faire vos recherches

- vous consultez le fichier informatique
 vous vous servez de préférence du fichier manuel :
 parce que vous n'êtes pas familiarisé avec le fichier informatique
 parce que les notices du fichier manuel sont plus détaillées
 vous faites tout de suite appel à un documentaliste

15 - A quel pourcentage estimez-vous que jusqu'ici vos recherches ont été satisfaites à la Documentation Musicale de Radio France ?

à %

16 - En-dehors de la Documentation Musicale, quels services de documentation fréquentez-vous pour compléter vos recherches :

- à Radio France :
- en-dehors de Radio France :
 - fonds musicaux :
 - autres :

17 - La politique d'acquisition de la Documentation Musicale répond-elle à votre attente (réponse aux suggestions, disponibilité des nouveautés, actualisation des collections) ?

- oui
- plutôt
- non

18 - Que pensez-vous de la dissociation qui existe à Radio France entre les services qui gèrent les différents supports de la documentation liée à la musique (Essentiellement Documentation Musicale / Discothèque Centrale / Documentation des Emissions Musicales) ?

- vous trouvez qu'elle se justifie parfaitement
- vous n'y voyez pas d'inconvénient
- vous la vivez comme une contrainte

19 - Dans le secteur qui vous intéresse (voir question 2), l'offre documentaire à la Documentation Musicale vous satisfait-elle ?

- usuels (dictionnaires, catalogues , ouvrages de référence) :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- monographies (biographies, essais) :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- périodiques :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- partitions :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- livrets :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- plaquettes de disques :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- dossiers :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- cédéroms :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- K7 vidéo :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

20 - Donnez votre avis sur les conditions de prêt (si vous avez accès au prêt) :

- une durée de prêt de 28 jours , c'est
 - suffisant
 - insuffisant

- vous trouvez le système des prolongations
 - tout à fait adapté
 - plutôt contraignant
 - pas du tout adapté

- le principe des lettres de rappel vous paraît
 - justifié
 - plutôt pesant
 - déplaisant

21 - Donnez votre avis sur les propositions suivantes :

	indispensable	souhaitable	accessoire	inutile
Installation à la Documentation Musicale d'un poste d'écoute CD / K7 audio				
Installation à la Documentation Musicale de prises pour le branchement d'ordinateurs personnels				
Consultation d' INTERNET				
Aménagement d'un studio avec piano				
Interrogation à distance, à partir de la Documentation Musicale, de l'ensemble des services de documentation de Radio France				

22 - Remarques personnelles et suggestions éventuelles :

Merci de votre participation à notre enquête.

Annexe 1.2
Exemples de questionnaires remplis

3.

Annexe 1. 2. 1.

**QUESTIONNAIRE
AUX LECTEURS
DE LA
DOCUMENTATION MUSICALE
DE RADIO FRANCE**

1 -

Depuis quand êtes-vous employé(e) par Radio France ? Depuis 20 ans	Vous n'êtes pas employé(e) par Radio France. Votre profession ou activité :
Votre fonction : Productrice déléguée	

2 - Votre domaine musical de prédilection / sujet actuel de recherche :



3 - Comment avez-vous eu connaissance de la Documentation Musicale ?

- par voie de communication interne (si vous travaillez à Radio France) :

- feuille de présentation du service
- bouche à oreille
- autres (précisez)

- par voie externe :

- centre de documentation ou bibliothèque
- université
- répertoire
- professionnels de la musique
- autres (précisez)

4 - Depuis quand fréquentez-vous la Documentation Musicale de Radio France (précisez si c'est la première fois que vous venez) ?

Depuis 20 ans

5 - Donnez votre avis sur l'accès à la Documentation Musicale (situation dans la Maison, signalisation) :

- facile
- assez facile
- difficile

6 - Donnez votre avis sur les procédures d'inscription (conditions d'admission, délivrance de la carte de lecteur) :

- simples
- assez simples
- contraignantes

7 - Vous venez à la Documentation Musicale

- régulièrement. Préciser la fréquence en moyenne : environ 1 fois / mois
- irrégulièrement
- rarement

8 - Quelle est la durée moyenne de vos passages à la Documentation Musicale ?

- moins d'une heure
- plus d'une heure

9 - Pour quel motif venez-vous à la Documentation Musicale ?

- pour les besoins de votre profession / de vos études
- pour votre usage personnel
- les deux

10 - Que faites-vous à la Documentation Musicale ?

- vous travaillez sur place : rarement possible : trop "bruyant"
- vous empruntez des documents
- les deux
- autres (précisez)

11 - Donnez votre appréciation sur le lieu :

- très agréable
- plutôt agréable
- neutre
- déplaisant

12- Donnez votre appréciation sur les conditions de travail à la Documentation Musicale :

Manque cruellement : électricité pour informatique portable de l'utilisateur

	très bon	bon	passable	mauvais
Horaires d'ouverture		<input checked="" type="checkbox"/>		
Agencement de la salle				
Signalétique		<input checked="" type="checkbox"/>		
Mobilier			<input checked="" type="checkbox"/>	
Ergonomie de l'espace de travail				<input checked="" type="checkbox"/>
Confort (place pour déposer ses affaires, espaces de circulation)				
Eclairage				<input checked="" type="checkbox"/>
Confort sonore (silence)				<input checked="" type="checkbox"/>
Délai de communication des documents	<input checked="" type="checkbox"/>			
Présentation des documents en libre accès		<input checked="" type="checkbox"/>		
Etat des documents communiqués	<input checked="" type="checkbox"/>			

13- Etes-vous satisfait de l'accueil ?

oui +++
 plutôt
 non

14 - En général, pour faire vos recherches

vous consultez le fichier informatique
 vous vous servez de préférence du fichier manuel : par habitude
 parce que vous n'êtes pas familiarisé avec le fichier informatique
 parce que les notices du fichier manuel sont plus détaillées
 vous faites tout de suite appel à un documentaliste

15 - A quel pourcentage estimez-vous que jusqu'ici vos recherches ont été satisfaites à la Documentation Musicale de Radio France ?

à 80 %

16 - En-dehors de la Documentation Musicale, quels services de documentation fréquentez-vous pour compléter vos recherches :

- à Radio France : Discothèque - Phonothèque INA
- en-dehors de Radio France :
 - fonds musicaux : BNF - Beaubourg - IRCAM
 - autres : /

17 - La politique d'acquisition de la Documentation Musicale répond-elle à votre attente (réponse aux suggestions, disponibilité des nouveautés, actualisation des collections) ?

<input checked="" type="checkbox"/>	oui
<input type="checkbox"/>	plutôt
<input type="checkbox"/>	non

Remarquable disponibilité
de l'équipe de la bibliothèque
à toute idée d'acquisition nouvelle

18 - Que pensez-vous de la dissociation qui existe à Radio France entre les services qui gèrent les différents supports de la documentation liée à la musique (Essentiellement Documentation Musicale / Discothèque Centrale / Documentation des Emissions Musicales) ?

<input type="checkbox"/>	vous trouvez qu'elle se justifie parfaitement
<input checked="" type="checkbox"/>	vous n'y voyez pas d'inconvénient
<input type="checkbox"/>	vous la vivez comme une contrainte

↳ Comme cela, aucun service
de documentation n'est "trop gros".

19 - Dans le secteur qui vous intéresse (voir question 2), l'offre documentaire à la Documentation Musicale vous satisfait-elle ?

- usuels (dictionnaires, catalogues, ouvrages de référence) :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- monographies (biographies, essais) :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- périodiques :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

Pas assez de publications étrangères

- partitions :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- livrets :

quantité
 oui
 plutôt
 non

/

qualité
 oui
 plutôt
 non

- plaquettes de disques :

quantité
 oui
 plutôt
 non

/

qualité
 oui
 plutôt
 non

- dossiers :

quantité
 oui
 plutôt
 non

/

qualité
 oui
 plutôt
 non

- cédéroms :

quantité
 oui
 plutôt
 non

/

qualité
 oui
 plutôt
 non

- K7 vidéo :

quantité
 oui
 plutôt
 non

/

qualité
 oui
 plutôt
 non

20 - Donnez votre avis sur les conditions de prêt (si vous avez accès au prêt) :

- une durée de prêt de 28 jours, c'est

suffisant
 insuffisant

Bien sûr : on peut toujours prolonger

- vous trouvez le système des prolongations

tout à fait adapté
 plutôt contraignant
 pas du tout adapté

- le principe des lettres de rappel vous paraît

justifié
 plutôt pesant
 déplaisant

21 - Donnez votre avis sur les propositions suivantes :

	indispensable	souhaitable	accessoire	inutile
Installation à la Documentation Musicale d'un poste d'écoute CD / K7 audio			<input checked="" type="checkbox"/> →	pour ne pas dire inutile
Installation à la Documentation Musicale de prises pour le branchement d'ordinateurs personnels	<input checked="" type="checkbox"/>			
Consultation d'INTERNET	<input checked="" type="checkbox"/>			
Aménagement d'un studio avec piano				<input checked="" type="checkbox"/> → Non : 1 bibliothèque devrait être
Interrogation à distance, à partir de la Documentation Musicale, de l'ensemble des services de documentation de Radio France	<input checked="" type="checkbox"/>			

22 - Remarques personnelles et suggestions éventuelles :

Parmis les points de modernisation (et éventuel pia-pia auquel l'auteur de ces lignes, tout en le déplorant, participe lui-même !) souhaitables, la bibliothèque est 1 des meilleurs lieux de tout Radio-France : merci à toute l'équipe !

Merci de votre participation à notre enquête.

un lieu de silence indispensable à la concentration
 cela dit, au bout de 20 ans, et vue la gentillesse et l'accessibilité des "théguaires", on s'est fait une raison...

Annexe 1. 2. 2.

**QUESTIONNAIRE
AUX LECTEURS
DE LA
DOCUMENTATION MUSICALE
DE RADIO FRANCE**

1 -

Depuis quand êtes-vous employé(e) par Radio France ? Depuis janvier 1995	Vous n'êtes pas employé(e) par Radio France. Votre profession ou activité :
Votre fonction : Artiste des chœurs	/

2 - Votre domaine musical de prédilection / sujet actuel de recherche :

Musique vocale

3 - Comment avez-vous eu connaissance de la Documentation Musicale ?

- par voie de communication interne (si vous travaillez à Radio France) :

- feuille de présentation du service
- bouche à oreille
- autres (précisez)

- par voie externe :

- centre de documentation ou bibliothèque
- université
- répertoire
- professionnels de la musique
- autres (précisez)

4 - Depuis quand fréquentez-vous la Documentation Musicale de Radio France (précisez si c'est la première fois que vous venez) ?

Depuis mars 1995

5 - Donnez votre avis sur l'accès à la Documentation Musicale (situation dans la Maison, signalisation) :

<input type="checkbox"/>	facile
<input checked="" type="checkbox"/>	assez facile
<input type="checkbox"/>	difficile

6 - Donnez votre avis sur les procédures d'inscription (conditions d'admission, délivrance de la carte de lecteur) :

<input checked="" type="checkbox"/>	simples
<input type="checkbox"/>	assez simples
<input type="checkbox"/>	contraignantes

7 - Vous venez à la Documentation Musicale

<input checked="" type="checkbox"/>	régulièrement. Préciser la fréquence en moyenne : 1 fois / mois
<input type="checkbox"/>	irrégulièrement
<input type="checkbox"/>	rarement

8 - Quelle est la durée moyenne de vos passages à la Documentation Musicale ?

<input checked="" type="checkbox"/>	moins d'une heure
<input type="checkbox"/>	plus d'une heure

9 - Pour quel motif venez-vous à la Documentation Musicale ?

<input type="checkbox"/>	pour les besoins de votre profession / de vos études
<input type="checkbox"/>	pour votre usage personnel
<input checked="" type="checkbox"/>	les deux

10 - Que faites-vous à la Documentation Musicale ?

<input type="checkbox"/>	vous travaillez sur place
<input checked="" type="checkbox"/>	vous empruntez des documents
<input type="checkbox"/>	les deux
<input type="checkbox"/>	autres (précisez)

11 - Donnez votre appréciation sur le lieu :

<input type="checkbox"/>	très agréable
<input type="checkbox"/>	plutôt agréable
<input checked="" type="checkbox"/>	neutre
<input type="checkbox"/>	déplaisant

12 - Donnez votre appréciation sur les conditions de travail à la Documentation Musicale :

	très bon	bon	passable	mauvais
Horaires d'ouverture		X		
Agencement de la salle			X	
Signalétique				X
Mobilier			X	
Ergonomie de l'espace de travail				
Confort (place pour déposer ses affaires, espaces de circulation)			X	
Eclairage		X		
Confort sonore (silence)		X		
Délai de communication des documents	X			
Présentation des documents en libre accès		X		
Etat des documents communiqués			X	

13- Etes-vous satisfait de l'accueil ?

oui
 plutôt
 non

14 - En général, pour faire vos recherches

vous consultez le fichier informatique
 vous vous servez de préférence du fichier manuel :

- parce que vous n'êtes pas familiarisé avec le fichier informatique
- parce que les notices du fichier manuel sont plus détaillées

 vous faites tout de suite appel à un documentaliste

15 - A quel pourcentage estimez-vous que jusqu'ici vos recherches ont été satisfaites à la Documentation Musicale de Radio France ?

à 60 %

16 - En-dehors de la Documentation Musicale, quels services de documentation fréquentez-vous pour compléter vos recherches :

- à Radio France : Discothèque
- en-dehors de Radio France :
 - fonds musicaux : /
 - autres : /

17 - La politique d'acquisition de la Documentation Musicale répond-elle à votre attente (réponse aux suggestions, disponibilité des nouveautés, actualisation des collections) ?

<input type="checkbox"/>	oui
<input type="checkbox"/>	plutôt
<input type="checkbox"/>	non

Est-ce que notre avis compte ?

18 - Que pensez-vous de la dissociation qui existe à Radio France entre les services qui gèrent les différents supports de la documentation liée à la musique (Essentiellement Documentation Musicale / Discothèque Centrale / Documentation des Emissions Musicales) ?

<input type="checkbox"/>	vous trouvez qu'elle se justifie parfaitement
<input type="checkbox"/>	vous n'y voyez pas d'inconvénient
<input checked="" type="checkbox"/>	vous la vivez comme une contrainte



19 - Dans le secteur qui vous intéresse (voir question 2), l'offre documentaire à la Documentation Musicale vous satisfait-elle ?

- usuels (dictionnaires, catalogues , ouvrages de référence) :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- monographies (biographies, essais) :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- périodiques :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- partitions :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- livrets :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- plaquettes de disques :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- dossiers :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- cédéroms :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

- K7 vidéo :

quantité

- oui
- plutôt
- non

qualité

- oui
- plutôt
- non

J'apprends en lisant ce questionnaire que l'on peut emprunter / consulter k7, CD-Rom, livrets, etc

20 - Donnez votre avis sur les conditions de prêt (si vous avez accès au prêt) :

- une durée de prêt de 28 jours , c'est

suffisant
 insuffisant

- vous trouvez le système des prolongations

tout à fait adapté
 plutôt contraignant
 pas du tout adapté

- le principe des lettres de rappel vous paraît

justifié
 plutôt pesant
 déplaisant

21 - Donnez votre avis sur les propositions suivantes :

	indispensable	souhaitable	accessoire	inutile
Installation à la Documentation Musicale d'un poste d'écoute CD / K7 audio		<input checked="" type="checkbox"/>		
Installation à la Documentation Musicale de prises pour le branchement d'ordinateurs personnels		<input checked="" type="checkbox"/>		
Consultation d' INTERNET		<input checked="" type="checkbox"/>		
Aménagement d'un studio avec piano	<input checked="" type="checkbox"/>			
Interrogation à distance, à partir de la Documentation Musicale, de l'ensemble des services de documentation de Radio France	<input checked="" type="checkbox"/>			

22 - Remarques personnelles et suggestions éventuelles :

Lors de mes premières visites je n'ai reçu aucune information sur le fonctionnement de la Documentation Musicale, sur la manière de rechercher les documents qui peuvent m'intéresser, aucune présentation du service en général. Je pense que j'utilise la Documentation au strict minimum, mais qu'une présentation et une "mise en confiance" ou "accueil" m'aurait peut-être poussé à mieux utiliser ce bel outil de travail.

Merci de votre participation à notre enquête.

Annexe 1. 2. 3.

**QUESTIONNAIRE
AUX LECTEURS
DE LA
DOCUMENTATION MUSICALE
DE RADIO FRANCE**

1 -

Depuis quand êtes-vous employé(e) par Radio France ? Votre fonction :	Vous n'êtes pas employé(e) par Radio France. Votre profession ou activité : Artiste Lyrique
---	---

2 - Votre domaine musical de prédilection / sujet actuel de recherche :

Musique vocale

3 - Comment avez-vous eu connaissance de la Documentation Musicale ?

- par voie de communication interne (si vous travaillez à Radio France) :

- feuille de présentation du service
- bouche à oreille
- autres (précisez)

- par voie externe :

- centre de documentation ou bibliothèque
- université
- répertoire
- professionnels de la musique
- autres (précisez)

4 - Depuis quand fréquentez-vous la Documentation Musicale de Radio France (précisez si c'est la première fois que vous venez) ?

Depuis 10 ans

5 - Donnez votre avis sur l'accès à la Documentation Musicale (situation dans la Maison, signalisation) :

- facile
- assez facile
- difficile

6 - Donnez votre avis sur les procédures d'inscription (conditions d'admission, délivrance de la carte de lecteur) :

- simples
- assez simples
- contraignantes

7 - Vous venez à la Documentation Musicale

- régulièrement. Préciser la fréquence en moyenne : tous les 15 jours
- irrégulièrement
- rarement

8 - Quelle est la durée moyenne de vos passages à la Documentation Musicale ?

- moins d'une heure
- plus d'une heure

9 - Pour quel motif venez-vous à la Documentation Musicale ?

- pour les besoins de votre profession / de vos études
- pour votre usage personnel
- les deux

10 - Que faites-vous à la Documentation Musicale ?

- vous travaillez sur place
- vous empruntez des documents
- les deux
- autres (précisez)

11 - Donnez votre appréciation sur le lieu :

- très agréable
- plutôt agréable
- neutre
- déplaisant

12 - Donnez votre appréciation sur les conditions de travail à la Documentation Musicale :

	très bon	bon	passable	mauvais
Horaires d'ouverture	<input checked="" type="checkbox"/>			
Agencement de la salle	<input checked="" type="checkbox"/>			
Signalétique		<input checked="" type="checkbox"/>		
Mobilier				
Ergonomie de l'espace de travail				
Confort (place pour déposer ses affaires, espaces de circulation)				
Eclairage				
Confort sonore (silence)				
Délai de communication des documents				
Présentation des documents en libre accès				
Etat des documents communiqués				

13- Etes-vous satisfait de l'accueil ?

oui
 plutôt
 non

14 - En général, pour faire vos recherches

vous consultez le fichier informatique
 vous vous servez de préférence du fichier manuel :

- parce que vous n'êtes pas familiarisé avec le fichier informatique
- parce que les notices du fichier manuel sont plus détaillées

 vous faites tout de suite appel à un documentaliste

15 - A quel pourcentage estimez-vous que jusqu'ici vos recherches ont été satisfaites à la Documentation Musicale de Radio France ?

à 90 %

16 - En-dehors de la Documentation Musicale, quels services de documentation fréquentez-vous pour compléter vos recherches :

- à Radio France : /
- en-dehors de Radio France :
 - fonds musicaux : CDRC
 - autres : /

17 - La politique d'acquisition de la Documentation Musicale répond-elle à votre attente (réponse aux suggestions, disponibilité des nouveautés, actualisation des collections) ?

<input type="checkbox"/>	oui
<input type="checkbox"/>	plutôt
<input type="checkbox"/>	non



18 - Que pensez-vous de la dissociation qui existe à Radio France entre les services qui gèrent les différents supports de la documentation liée à la musique (Essentiellement Documentation Musicale / Discothèque Centrale / Documentation des Emissions Musicales) ?

<input type="checkbox"/>	vous trouvez qu'elle se justifie parfaitement
<input type="checkbox"/>	vous n'y voyez pas d'inconvénient
<input checked="" type="checkbox"/>	vous la vivez comme une contrainte

19 - Dans le secteur qui vous intéresse (voir question 2), l'offre documentaire à la Documentation Musicale vous satisfait-elle ?

- usuels (dictionnaires, catalogues , ouvrages de référence) :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- monographies (biographies, essais) :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- périodiques :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- partitions :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- livrets :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- plaquettes de disques :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- dossiers :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- cédéroms :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

- K7 vidéo :

quantité
 oui
 plutôt
 non

qualité
 oui
 plutôt
 non

[N'a pas répondu]

20 - Donnez votre avis sur les conditions de prêt (si vous avez accès au prêt) :

- une durée de prêt de 28 jours , c'est

- suffisant
 insuffisant

- vous trouvez le système des prolongations

- tout à fait adapté
 plutôt contraignant
 pas du tout adapté

- le principe des lettres de rappel vous paraît

- justifié
 plutôt pesant
 déplaisant

21 - Donnez votre avis sur les propositions suivantes :

[N'a pas répondu]

	indispensable	souhaitable	accessoire	inutile
Installation à la Documentation Musicale d'un poste d'écoute CD / K7 audio				
Installation à la Documentation Musicale de prises pour le branchement d'ordinateurs personnels				
Consultation d' INTERNET				
Aménagement d'un studio avec piano				
Interrogation à distance, à partir de la Documentation Musicale, de l'ensemble des services de documentation de Radio France				

22 - Remarques personnelles et suggestions éventuelles :

Merci de votre participation à notre enquête.

Annexe 2
Grille des entretiens effectués
avec le personnel de la Documentation Musicale
de Radio-France

Annexe 2

GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LE PERSONNEL DE LA DOCUMENTATION MUSICALE DE RADIO FRANCE

Informations personnelles (votre carrière)

- 1 - Quand êtes-vous entré à la Documentation Musicale de Radio France ?

- 2 - Avez-vous toujours travaillé dans ce service ? Sinon, quels sont les autres services pour lesquels vous avez travaillé, à Radio France où en dehors de Radio France?

- 3 - Avez-vous toujours connu le service de la Documentation Musicale tel qu'il est organisé actuellement?

Vos conditions de travail

- Conditions matérielles :

- 4 - Que pensez-vous de la taille des locaux?

- 5 - Que pensez-vous du confort général (place pour mettre ses effets personnels, points d'eau, toilettes, etc.)?

- 6 - Que pensez-vous de la disposition et de l'aménagement des bureaux?

- 7 - Que pensez-vous de la disposition et de l'aménagement de la salle de lecture?

8 - Que pensez-vous de l'ergonomie des espaces de travail en général (dans les bureaux, dans la salle de lecture, aux banques d'accueil)?

9 - Que pensez-vous de la disposition et de l'organisation des magasins?

10 - Que pensez-vous de la qualité du matériel informatique?

11 - Que pensez-vous du montant et de l'emploi du budget alloué à la Documentation Musicale?

12 - Que pensez-vous des horaires d'ouverture (et par conséquent de vos horaires de travail)?

- Conditions professionnelles :

13 - Que pensez-vous du logiciel de gestion informatique dont se sert la Documentation Musicale (BIBAL)?

Avantages :

Inconvénients :

14 - Que pensez-vous de l'effectif du personnel à la Documentation Musicale?

15 - Que pensez-vous de l'organisation et de la distribution des tâches? de la mise en valeur des compétences personnelles? Sentez-vous des lacunes dans votre formation? Si oui, dans quel domaine (technique ou intellectuel)?

16 - Que pensez-vous de la fréquence et de l'adéquation des formations qui vous sont proposées (stages, etc.)?

17 - Que pensez-vous de la communication interne à Radio France (notamment entre les différents services de documentation)? de la communication interne à l'intérieur du service (notamment réunions)?

18 - Que pensez-vous de la communication externe menée par le service (possibilités et perspectives d'ouverture pour les documentalistes, fréquence et objet des visites à l'extérieur, contacts extérieurs de toutes sortes, notamment avec d'autres centres de documentation)?

Le service public

19 - Les moyens employés par la Documentation Musicale pour se faire connaître de son public, à l'intérieur comme à l'extérieur, vous paraissent-ils suffisants?

20 - Estimez-vous que les visiteurs de la Documentation Musicale sont toujours bien accueillis? La qualité de l'accueil à la Documentation Musicale est-elle d'après vous la même pour les lecteurs externes que pour les internes?

21 - Que pensez-vous des conditions d'accès aux documents à la Documentation Musicale? Pensez-vous que le service soit suffisamment ouvert au public extérieur dans ce domaine?

22 - Estimez-vous que vous respectez toujours au maximum le bien-être des lecteurs en salle de lecture (silence, etc.)?

23 - Estimez-vous être suffisamment réactif aux requêtes, notamment aux requêtes venant de l'extérieur (par téléphone, par courrier, etc.)? Faites-vous une différence entre les requêtes internes et externes? L'ouverture de la Documentation Musicale aux requêtes extérieures, sur place ou à distance, vous apparaît-elle comme une gêne ou comme un enrichissement?

24 - Avez-vous le sentiment d'appartenir à un service public?

25 - Que pensez-vous de la qualité du service rendu au lecteur à la Documentation Musicale de Radio France : les modalités de prêt, la photocopie, l'accès à un poste multimédia, le fichier informatisé, etc. ?

Le fonds

26- Que pensez-vous de l'entretien du fonds (conditions de conservation, sécurité, restauration, etc.)?

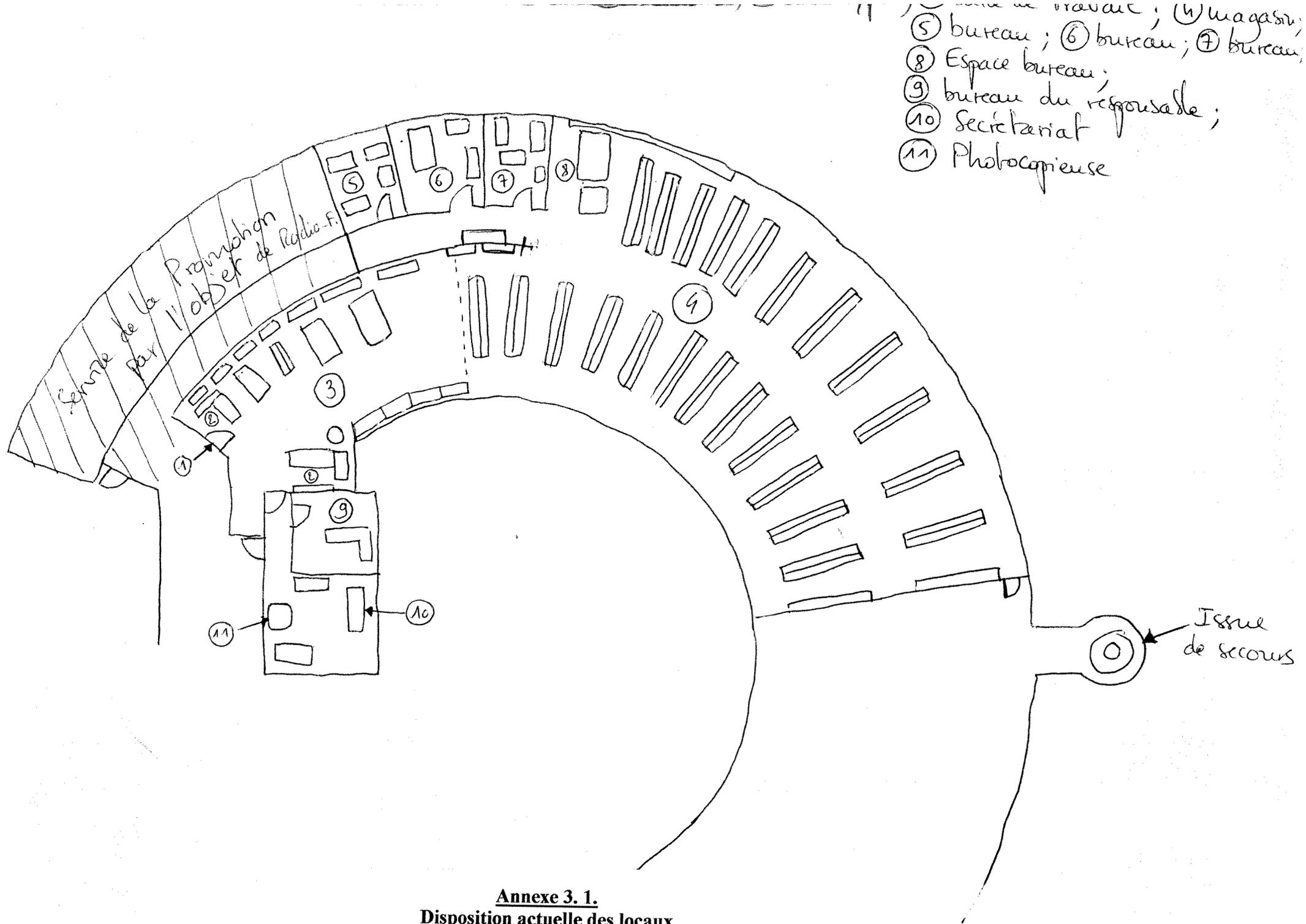
27 - Que pensez-vous de l'enrichissement du fonds (politique d'acquisition, procédures d'achat, actualisation des collections)?

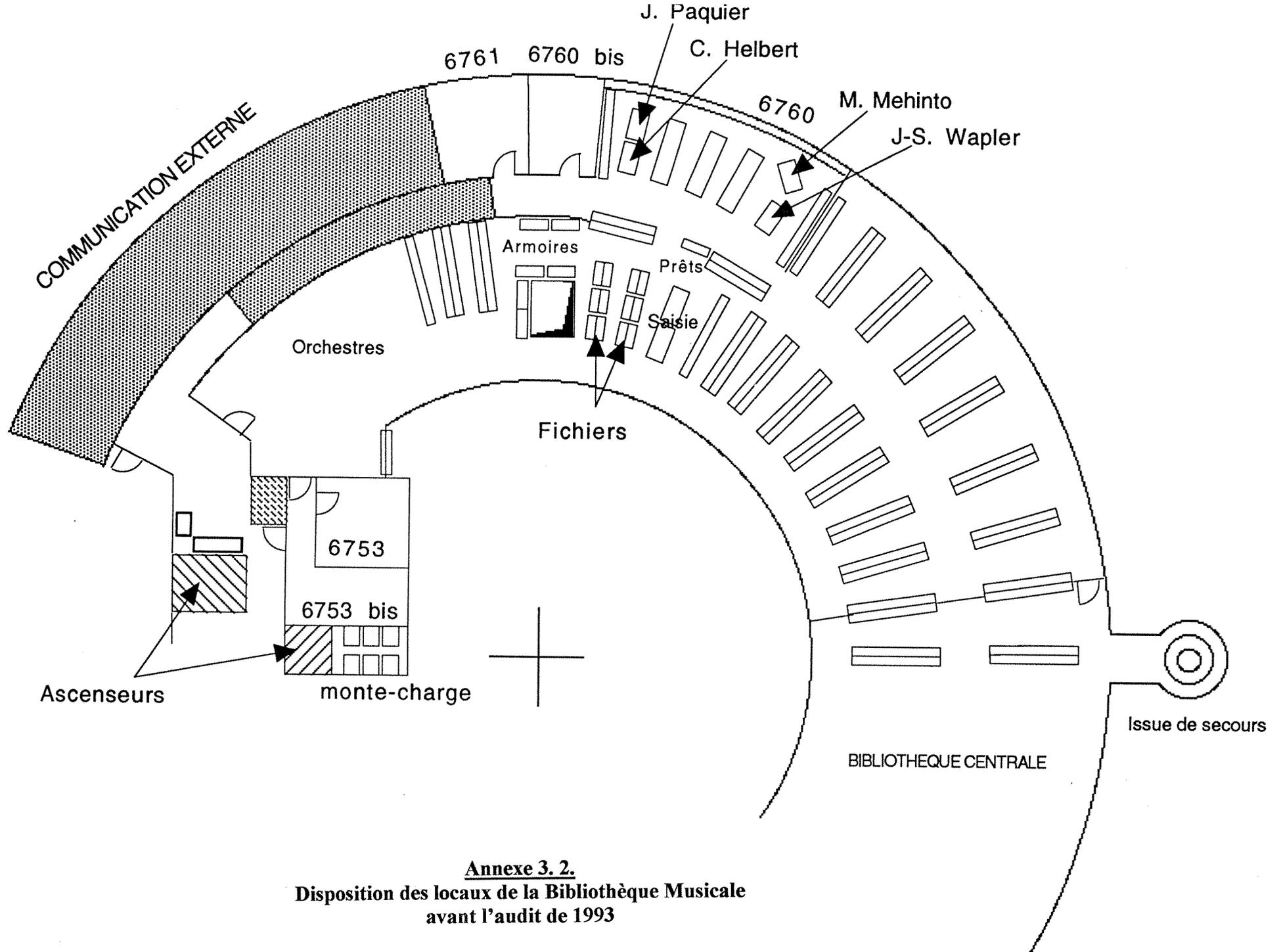
Bilan

28 - Si vous avez connu une organisation différente du service de la Documentation Musicale de Radio France, pouvez-vous en donner les avantages et les inconvénients par rapport à celle d'aujourd'hui? comparer l'organisation actuelle avec celle d'autres services de documentation où vous avez pu travailler?

29 - Avez-vous des remarques à faire en particulier, ou des suggestions pour l'avenir du service?

Annexe 3
Plan des locaux
de la Documentation Musicale
de Radio-France





Annexe 3. 2.
Disposition des locaux de la Bibliothèque Musicale
avant l'audit de 1993

Annexe 4
Typologie des lecteurs

*Discuter?
ou usage? ←
(consultation)*



DOCUMENTATION MUSICALE
1996

		Req.	Prest.	Docum.		Requêtes	Prest.	Docum.
FA2	TALY	3	6	10	Présidence Echelon Central	0,11%	0,10%	0,11%
FC1	RAKT	7	15	17	France Inter Echelon Central	0,25%	0,26%	0,18%
FC1	RDFN	24	49	48	Magazines	0,86%	0,85%	0,51%
FC1	RDGP	26	52	62	Musiques	0,93%	0,90%	0,66%
		57	116	127	Total France Inter	2,04%	2,00%	1,34%
FD1	RALV	6	12	18	France Culture Echelon Central	0,21%	0,21%	0,19%
FD1	RAMW	22	45	63	Magazines et Documentaires	0,79%	0,78%	0,67%
FD1	RAPZ	16	37	48	Fiction	0,57%	0,64%	0,51%
FD1	RAQA	1	2	2	Transmission du savoir	0,04%	0,03%	0,02%
		45	96	131	Total France Culture	1,61%	1,66%	1,39%
FE5	TEAV	1	2	2	Dir. Musique Adtion Générale	0,04%	0,03%	0,02%
FE6	TECX	53	106	312	Ech. Cent. Prog. et France Mus.	1,90%	1,83%	3,30%
FE6	TEDY	655	1362	2324	Grille France Musique	23,43%	23,53%	24,59%
FE6	TEKG	96	199	283	Grille France Culture Musique	3,43%	3,44%	2,99%
FE7	TELH	51	103	142	Echelon Central Production	1,82%	1,78%	1,50%
FE7	TEMJ	195	400	872	Orchestre National de France	6,98%	6,91%	9,23%
FE7	TENK	209	452	619	Orchestre Philharmonique	7,48%	7,81%	6,55%
FE7	TEOL	55	114	178	Maîtrise	1,97%	1,97%	1,88%
FE7	TEPM	4	8	9	Musique de chambre	0,14%	0,14%	0,10%
FE7	TESS	71	145	188	Musique Contemporaine	2,54%	2,50%	1,99%
FE7	TEVW	20	42	51	Activités Discographiques	0,72%	0,73%	0,54%
FE7	TFCF	501	1006	1140	Choeurs	17,92%	17,38%	12,06%
FE8	TEXY	2	4	9	FM: Aff. Ext. Serv. Rel. Publ.	0,07%	0,07%	0,10%
FE8	TEYZ	26	55	101	Service promotion	0,93%	0,95%	1,07%
FE8	TFDG	22	44	48	Melonmane	0,79%	0,76%	0,51%
		1961	4042	6278	Total France Musique	70,16%	69,82%	66,43%
FH2	THOM	1	2	1	Logistique audiofréquence	0,04%	0,03%	0,01%
FH3	THEA	5	12	5	Ingénierie technique	0,18%	0,21%	0,05%
FJ1	TJPP	56	117	195	Com. Ext. Cahier de programmes	2,00%	2,02%	2,06%
FL1	RNOX	128	262	523	Dir. Exploit. Tech. Pool son	4,58%	4,53%	5,53%
FL2	RQYJ	40	82	146	Centre Technique de Production	1,43%	1,42%	1,54%
FN1	TNAG	2	4	5	Documentation Echelon Central	0,07%	0,07%	0,05%
FN1	TNBH	7	15	96	Catalogage des Emissions	0,25%	0,26%	1,02%
FN1	TNCJ	25	50	50	Discothèque Centrale	0,89%	0,86%	0,53%
FN1	TNEL	67	134	221	Documentation Musicale	2,40%	2,31%	2,34%
FN1	TNHP	98	195	249	Bibliothèque d'Orchestres	3,51%	3,37%	2,63%
FQ1	TQBJ	1	2	5	Activités Affaires Internationales	0,04%	0,03%	0,05%
FV2	RVSN	13	28	54	Radio Bleue	0,47%	0,48%	0,57%
FY1	RYAR	50	103	129	RFI	1,79%	1,78%	1,37%
FY1	RYCT	29	61	151	France 2	1,04%	1,05%	1,60%
FY1	RYDV	16	38	108	France 3	0,57%	0,66%	1,14%
FY1	RYEW	34	68	59	INA	1,22%	1,17%	0,62%
		129	270	447	Total Conventions	4,62%	4,66%	4,73%
FY1	RYJC	157	356	907	Clients divers	5,62%	6,15%	9,60%
		2795	5789	9450		100%	100%	100%

550

DOCUMENTS CONSULTÉS

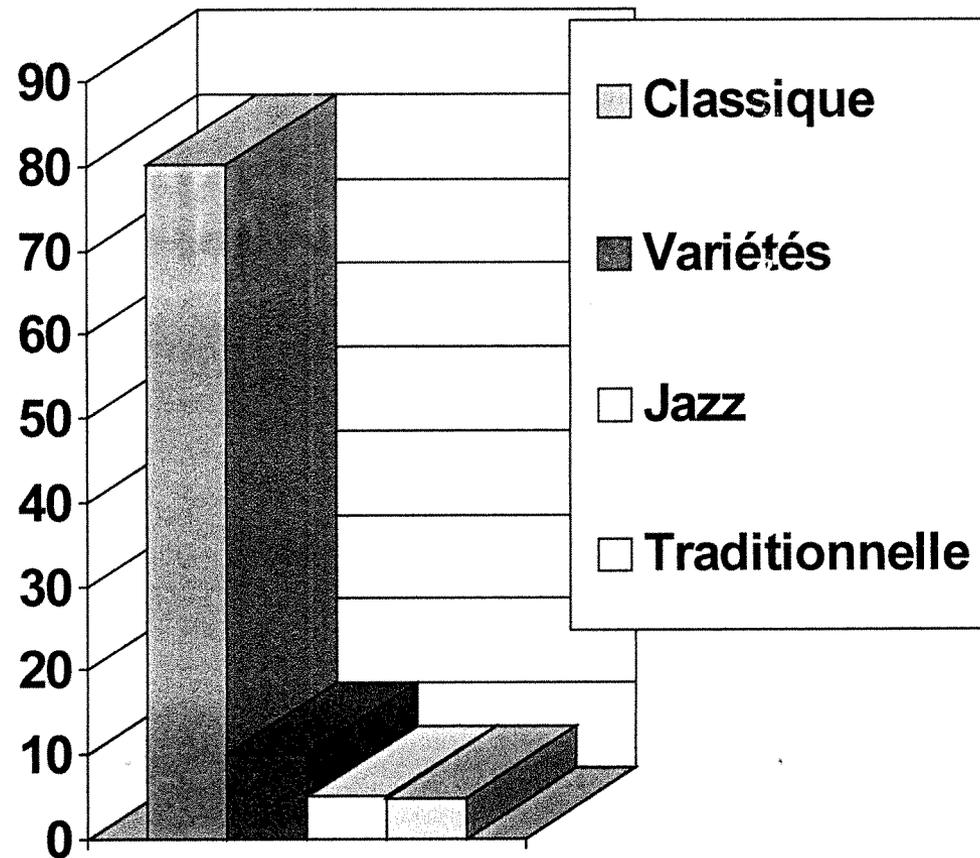
1996

	Documents	%
Radio France	1560	16,51
France Inter	127	1,34
Direction de la musique	6278	66,43
France Culture	131	1,39
Stés conventionnées	447	4,73
Public extérieur	907	9,60
	9450	100 %

Annexe 5
Collections

COMPOSITION DU FONDS

- Classique
- Variétés
 - chansons
 - rock
- Jazz
- Musique traditionnelle



Annexe 5.2
**Traitement intellectuel des documents
de musique imprimée
à la Documentation Musicale
sur BIBAL**

- AUTEUR / COMPOSITEUR
- COMPOSITEUR se rapporte au musicien ; AUTEUR : se rapporte au créateur littéraire
- NOM et Initiales sauf ambiguïté (fils BACH...) suivies d'un point
Ex : BARTOK B. BACH J. Chrétien
- Saisir chaque auteur/compositeur sur une ligne différente
- Au-delà de 3, saisir DIVERS. Pour un ouvrage collectif (Actes de colloques...), saisir au nom du responsable de la publication.
Ex : LESURE F. dir
- Si non identifié, saisir ANONYME
- En deuxième compositeur/auteur, on peut saisir NOM Initiales suivi de orch
transc rév
réal etc...

ABREVIATIONS :

arr = arrangeur
dir = direction d'ouvrage (colloque...)
rév = réviseur
orch = orchestrateur
réal = réalisateur
trans = transcripteur

Dans le cas où le NOM a déjà été saisi, se conformer à la fenêtre d'autorité.
L'index de ce champ sert de fenêtre d'autorité pour les fichiers ORCHPRET,
CONCOURS, DEPOT

TITRE

TITRE PRINCIPAL USUEL (en MAJ) dans la langue originale (Français, allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Latin)

TITRE PRINCIPAL (en MAJ) traduit en Français

Ex : KINDERTOTENLIEDER

CHANTS POUR LES ENFANTS MORTS

TITRE SECONDAIRE ou sous-titre à saisir après le titre principal en minuscules et entre guillemets

EX : SYMPHONIE N° 6 "Pastorale" en FA op 88

EXTRAITS:

en minuscules derrière le titre Principal séparé par un - (trait d'union)

EX : FAUST - acte 1 Duo Mireille-Vincent "Vincenette à votre âge"

PRELUDES pour piano, Livre 1 - N° 2 Voiles

*ABREVIATIONS :

- pas de . après le mot réduit.

- Exemples :

19ème siècle = 19s

Basse Continue = BC

Direction = Dir

Manuscrit = Ms

Notice = Not

Opus = op

Orchestration = Orch

Réalisation = Réal

Révision = Rév

Transcription = Trans

Tome = T 2 (avec espace)

Volume = Vol 2 (avec espace)

*TONALITES :

- Majeures : écrire seulement le ton en MAJUSCULES.

EX : SONATE N° 3 pour alto en UT

- Mineures : écrire seulement le ton en minuscules.

EX : SUITE N° 2 pour cordes en mi

- Bémolisées : écrire b. Ex : SONATE pour piano en SI b

- Dièses : écrire # (touches Alt gr et 3 du clavier alphabétique) Ex : FA #

Ex : PARTITA pour clavecin en sol # BWV 546

*CATALOGAGE

Ecrire tous les numéros en chiffres arabes. Les chiffres romains sont à éviter car il peut y avoir ambiguïté avec les lettres pour les recherches et les modifications en bloc de fiches. Ex VI = vi

- Opus est saisi op (sans point). Ex: SONATE N° 4 en SOL op 45/6
- N° 4 (avec un espace entre N° et 5)
- Ne pas saisir "n°" mais de préférence un "/" pour le n° d'ordre dans l'opus
Veiller à distinguer le N° d'ordre dans l'opus du N° d'ordre du catalogue général de l'œuvre

EX : SONATE N° 12 pour violon et piano en MI op 12/4

- S'il y a regroupement de plusieurs extraits d'un opus, saisir :
op 56/3,6 ou op 3/8 à 10

- opus posthume , saisir : op posth 57

- dans le cas d'un recueil comportant plusieurs références de K , BWV ou YG par exemple, saisir la référence du catalogue une seule fois puis chacun des n° (même s'ils se suivent) à la suite séparée par virgule et espace :

EX : SONATES EN TRIO BWV 567, 568, 579, 598

ATTENTION ! En recherche, il faudra saisir BWV , ↙ , puis le n°

* INSTRUMENTATION

A saisir juste après le titre et le N° d'ordre.

EX : SONATE N° 5 pour clarinette et piano en SI b op 34

CONCERTO N° 7 pour violon, cordes et BC en RE op

Exceptions pour les titres explicites :

CONCERTO POUR (tout instrument) N° 3 en si b...

CONCERTO POUR ORCHESTRE ...

QUATUOR A CORDES N° 10 "Les Harpes" op 74

QUATUOR AVEC PIANO N°...

QUINTETTE A CORDES (à 2 Vlc) ou (à 2 Al) N° ...

QUINTETTE A VENTS N° ...

QUINTETTE A VENTS AVEC PIANO N° pour...

QUINTETTE AVEC PIANO N° ...

SONATE EN TRIO N° pour ...

SYMPHONIE POUR CORDES N°....

TRIO A CORDES N° ...

TRIO AVEC PIANO N°...

TRIO D' ANCHES N°...

- EDITEUR

- D'une manière générale, **se conformer à la fenêtre d'autorité**.
- Saisir toujours en minuscules. Ex : Leduc

Abréviations acceptées :

Associated Music Publisher = AMP
Boosey and Hawkes = Boosey
Bote and Bock = Bote
Breitkopf and Hartel = Breitkopf
Bruckner Gesellschaft = MWV
Desclée de Brower = Desclée
Editions Nationales Tchèques = Ed Nat Tchèques
Editions Polonaises de Musique = PWM
Editions Transatlantiques = Transatlantiques
Lea Pocket Scores = LPS
Oxford University Press = OUP
Presse Universitaire de Lyon = PUL
Presse Universitaire de France = PUF
Suvini Zerboni = Suvini
Universal Edition = UE

- LANGUE

- D'une manière générale, **se conformer à la fenêtre d'autorité** provenant du fichier périphérique LANGUES

Saisir la langue du document

- Pour les livres, ne saisir que les langues étrangères
- si plusieurs textes en différentes langues, saisir sur une seule ligne avec "et" comme élément séparateur. Ex : F et Angl et All
- Pour les œuvres vocales, toujours saisir la(es) langue(s), chacune sur une ligne

- ELEMENTS DU MATERIEL

Pour la musique de chambre, saisir la composition complète des parties, chacune sur une ligne, à l'aide des abréviations.

Entourer la partie que l'on saisit par Echap 3 et Echap 4 de façon à la sélectionner. Elle apparaîtra en rose indien à l'écran et soulignée sur l'imprimante.

Ex : Pno cond / Fl / Hb / Cl / Ba / Co

Expressions abrégées :

A défaut = à déf

Ad libitum = ad lib

Ex : Fl, CA(à déf Cl), Cl, Hb, Co

Ex : Fl, Hb, Cl, Vn1, Vn2, Al, Vlc, Pno(ad lib)

Lorsqu'un instrument est divisé en plusieurs pupitres, saisir Vn2,1 Vn2,2 Vn2,3 etc...

EX pour un quintette à deux violoncelles : Vn1 / Vn2 / Al / Vlc1, Vlc2 / Cb

+5

Annexe 5.3.
Extraits d'un nouveau système
de description instrumentale et vocale
pour le catalogage des partitions

sous Louis

Champs utilisés pour la description de la nomenclature
instrumentale et vocale d'une partition

N° et noms des champs	\$	Noms des sous-champs	Caractéristiques du champ	Valeurs des sous-champs	Assistance sur liste
voix solistes	\$a	type de voix et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total de voix solistes	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
chœurs	\$a	type de chœurs et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total de chœurs	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
instruments	\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total d'instruments solistes	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
gestes (gestes, battements, etc.)	\$a	type de gestic et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total de gestiques	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
	\$a	type de chef et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total de chefs	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
instruments	\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
instruments	\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
instruments	\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	
instruments	\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
	\$x	notes	Répétable	champ texte	

\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
\$x	notes	Répétable	champ texte	
\$a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
\$t	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
\$x	notes	Répétable	champ texte	
ia	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
it	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
x	notes	Répétable	champ texte	
a	type d'instrument et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
:	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
:	notes	Répétable	champ texte	
	type de gestique et nombre	Répétable	champ texte	assistance sur liste
	nombre total de gestiques	non répétable	champ numérique	
	notes	Répétable	champ texte	
	d'instruments non solistes	Répétable	somme des 945\$t à 952\$t + 956\$t	
	de tous les instruments	non répétable	somme des 942\$t + 954\$s	
	date	répétable		
	lieu	répétable		
	durée	répétable		
	commanditaire	répétable		
	dédicataire	répétable		
	type d'ensemble et nombre	répétable	champ texte	assistance sur liste
	nombre total d'instruments	non répétable	champ numérique	
	notes	Répétable	champ texte	
	not nouveau	répétable	champ texte	assistance sur liste
	date de la création	répétable		
	représentés de la création	répétable		
	lieu, événement de la création	répétable		
	œuvre	répétable		
	notes	répétable		

Liste d'instruments proposée au catalogueur

Saisie Table :		Selection unique sur Liste	
<p>+ NOTE RELIUR note</p> <p>+ AUTOR COLLN autorité colln</p> <p>+ TIT UNIF MU 500 ind1 500 ind2 tit unif music</p> <p>+ MATIERE LIB thésaurus</p> <p>+ AUTRES CLAS num classement</p> <p>+ AUTEUR/COMP aut/comp princ Candidat autorité</p> <p>+ AUT 2ND aut 2nd Candidat autorité</p> <p>+ VOIX SOLIST type vx sol soprano3</p> <p>type vx sol</p> <p>nb total vx</p> <p>notes</p> <p>+ CHOEURS type choeurs type 940\$a : 1</p> <p>+ INSTR SOLIS type instr sol ty type voix sol</p> <p>+ GESTIQUE type gestique typ Nb voix sol. :</p> <p>+ CHEF ORCHES type chef nb tota</p> <p>+ BOIS NON SO type instrum</p> <p>type instrum</p> <p>nb total ins</p> <p>notes</p> <p>+ SAXO NON SO type instrum type</p> <p>+ CUIVRES NON type instrum type</p> <p>+ PERCUS NON type instrum type</p> <p>+ CLAVIERS NO type instrum type</p> <p>+ CORDES PINC type instrum type</p> <p>+ CORDES FROT type instrum type</p> <p>+ DIVERS type instrum type</p> <p>+ ELECTRO-ACO type instrum type instrum notes</p> <p>+ TOTAL PUPIT</p> <p>nb total voi</p> <p>nb tot ins.</p> <p>nb total exe</p> <p>+ COMPOSITION date compo lieu compo durée commanditaire d</p> <p>+ ENS & ORCHE type ensemble nb total ensemb notes</p> <p>+ CANDIDATS D nouvel instrument nouvel instrument</p> <p>+ CREATION date création interprètes création lieu, évèn</p> <p>+ COTE n° inventaire</p>	<p>Uo</p> <p>940\$a : 1</p> <p>type voix sol</p> <p>Nb voix sol. :</p> <p>Valider</p>	<p style="text-align: center;">## Voix solistes ##</p> <p>voix</p> <p>voix_enregistrée</p> <p>voix_femme</p> <p>voix_homme</p> <p>voix_enfant</p> <p style="text-align: center;">## Voix mixte ##</p> <p>voix_mixte</p> <p style="text-align: center;">## Voix femme ##</p> <p>soprano</p> <p>soprano_colorature</p> <p>soprano_enfant</p> <p>mezzo-soprano</p> <p>contralto</p> <p style="text-align: center;">## Voix homme ##</p> <p>haute-contre</p> <p>ténor</p> <p>ténorino</p> <p>bariton</p> <p>baryton_bouffe</p> <p>baryton-basse</p> <p>basse</p> <p>basse_bouffe</p> <p style="text-align: center;">## Voix parlée ##</p> <p>récitant</p> <p>récitant_enfant</p> <p>récitant_femme</p> <p>récitant_homme</p>	<p>Valider</p> <p>Annuler</p> <p>Quitter</p>
Valider		Isbd	

Annexe 6

Services aux usagers

GESTION DES PRETS DE LA DOCUMENTATION MUSICALE

REGLEMENT

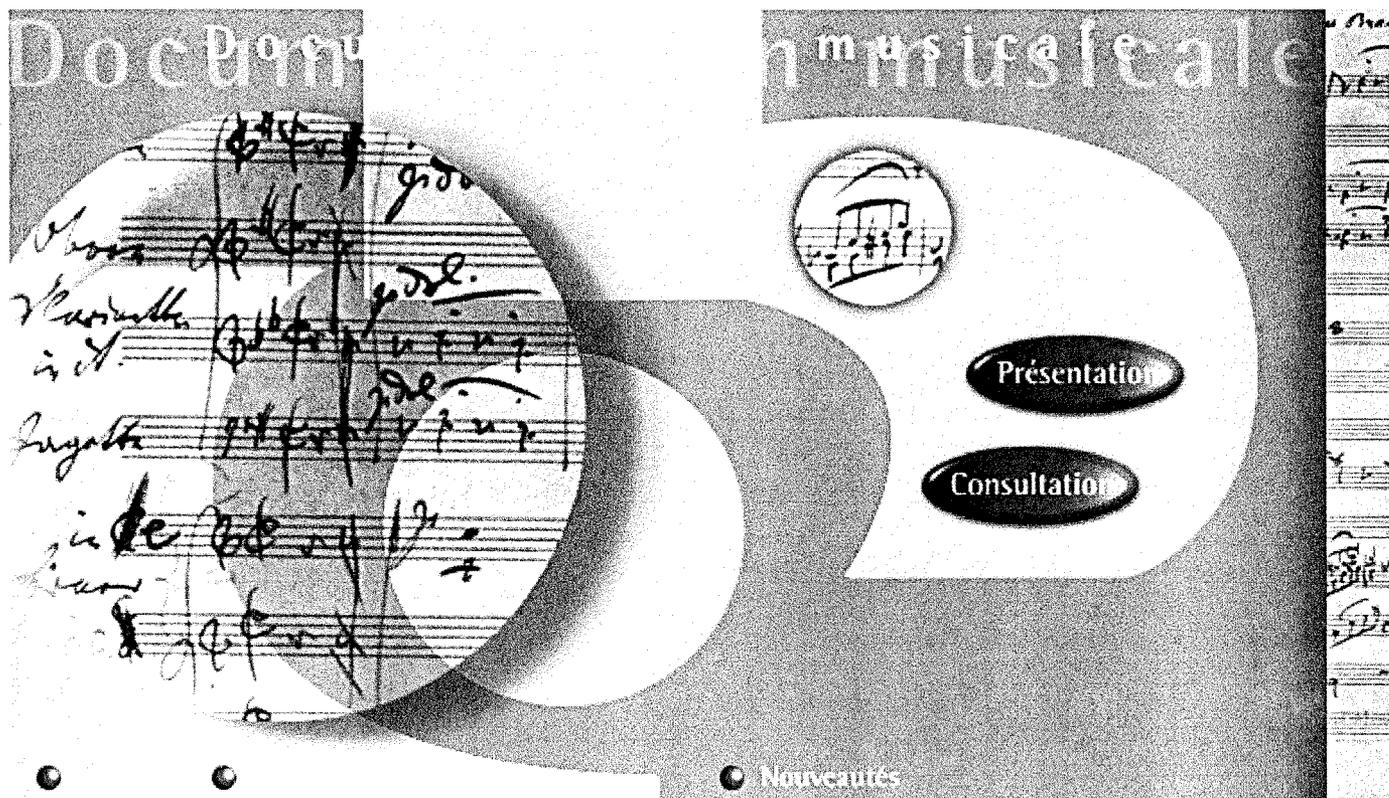
- 1 - La délivrance d'une carte permettant l'emprunt est accordée au personnel lié à la Convention de Radio France ou sur présentation d'une lettre d'accréditation. D'une manière générale, le lecteur doit obligatoirement pouvoir justifier d'un centre de coût.
- 2 - Cette carte d'emprunteur est personnelle. Doivent y figurer le nom et la signature du titulaire. Pour les lecteurs qui ne sont pas liés à la Convention de Radio France, la durée de validité s'étend à la durée portée sur l'accréditation. Le report est subordonné au renouvellement de l'accréditation.
- 3 - L'emprunteur s'engage à faire connaître dans les meilleurs délais tout changement concernant son adresse, sa situation professionnelle, son numéro de téléphone ou de fax.
- 4 - En cas de perte de sa carte, l'emprunteur est tenu d'avertir au plus tôt le Service de la Documentation Musicale.
- 5 - Les emprunts que, seule, la carte permet d'effectuer, engagent la responsabilité du détenteur de celle-ci.
- 6 - Tout emprunt, pour une durée convenue, figure sur un état des prêts signé par l'emprunteur et le documentaliste. Cet Etat des prêts sera exigé en cas de litige.
- 7 - En cas de dépassement de la durée convenue du prêt, l'emprunteur recevra par courrier
 - dès l'expiration du délai, un premier rappel
 - quinze jours plus tard, un deuxième rappel
 - quinze jours plus tard, un troisième rappel par lettre recommandée avec accusé de réception, entraînant à compter de la date d'envoi, une interdiction de prêt jusqu'à restitution complète des ouvrages.
- 8 - A la demande de l'emprunteur et en accord avec le documentaliste, il pourra être accordé
 - des réservations
 - des prolongations de durée du prêt.
- 9 - En cas de perte d'un ouvrage, l'emprunteur s'engage à le remplacer dans le plus bref délai ou à rembourser le montant dont l'estimation sera fixée par le responsable de la Documentation Musicale.
Le non respect de cet engagement, entraînera le retrait immédiat de la carte d'emprunteur voire l'interdiction d'accès à la Documentation Musicale.
- 10 - Il est rappelé que le Service de la Documentation Musicale est ouvert au public pour consultation, uniquement.

HORAIRE D'OUVERTURE : lundi au vendredi de 9 h à 17 h 30

Je soussigné M _____ reconnais avoir pris connaissance du règlement gérant les prêts de la Documentation Musicale, déclare m'y conformer et avoir reçu ce jour une carte d'emprunteur et une copie du règlement « Gestion des prêts » de la Documentation Musicale

A Paris, le _____

Signature de l'emprunteur



Annexe 6. 2.

**Page d'accueil du site Intranet
de la Documentation Musicale
de Radio-France**

Annexe 7

Fonctionnement interne

Répartition des tâches

ORGANIGRAMME DE LA DOCUMENTATION MUSICALE

Jean-Yves BRAS
Responsable
Location des matériels

Béatrice CHEVALIER
secrétariat bureau d'ordre

Liliane LEGOFF
saisie informatique

Max MEHINTO
magasinier 6ème étage et Tour

Michèle BARBARA
dossiers biographiques et iconographiques

Edith MERLY
achat et saisie des partitions
plaquettes des disques

Christiane HELBERT
achat et saisie des livres
saisie des dossiers

Dominique GANDIN
dossiers thématiques
saisie des partitions

Catherine PAYCHENG
achat et saisie des livres
saisie des partitions

Jean- Sébastien WAPLER
dépouillement des revues

Nelly HOAIR
fonds EMRF
saisie des partitions

Annexe 8

La Bibliothèque-Centre de documentation musicale

Gustav Malher

(extraits de la plaquette de présentation)

24p!



CENTRE DE DOCUMENTATION MUSICALE
BIBLIOTHÈQUE GUSTAV MAHLER

Au cœur de Paris, un hôtel particulier
proche du parc Monceau abrite, dans
le calme et le charme d'un cadre privilégié,
un instrument de travail unique dans
la capitale : le Centre de Documentation
Musicale - Bibliothèque Gustav Mahler,
ouvert à tous ceux – compositeurs
et interprètes, chercheurs et musicologues,
producteurs de radio ou de télévision,
orchestres et institutions – dont les activités
sont liées au monde de la musique.



Créé en 1986, le Centre de Documentation Musicale - Bibliothèque Gustav Mahler offre : un ensemble exceptionnel de collections sur la musique classique des XIX^e et XX^e siècles : une bibliothèque de livres et périodiques spécialisés, une discothèque, un ensemble de partitions, des fonds d'archives et de manuscrits uniques en leur genre, une documentation de plus de 12 000 dossiers sur les compositeurs et interprètes de notre siècle, une riche photothèque ; et plusieurs services : consultation sur place de l'ensemble des collections, recherches documentaires de tous types, sur abonnement, recherches iconographiques.

Le Centre de Documentation Musicale - Bibliothèque Gustav Mahler est né de la volonté et de la générosité de deux musicologues, Maurice Fleuret et Henry-Louis de La Grange qui ont souhaité mettre à la disposition d'un large public leurs collections personnelles. Il continue aujourd'hui à se développer, prévoit l'informatisation de ses fichiers et l'aménagement de studios pour l'accueil des chercheurs.

7
8
9
10

● LIVRES

LES COLLECTIONS

● DISQUES

● PÉRIODIQUES

● PARTITIONS

● ARCHIVES

● DOCUMENTATION

Handwritten notes and markings are present throughout the page, including numbers 7-10 at the top, a large '2' on the right, and various scribbles and lines.



Bibliothèque Gustav Mahler, salle de lecture.

collections LIVRES

- [Plus de 30 000 volumes en français, allemand, anglais et italien. Une bibliothèque musicologique, d'une richesse et d'une diversité inégalées, sur la musique classique du Moyen Âge à nos jours. Le cœur de cet ensemble est constitué par la bibliothèque de travail du pianiste Alfred Cortot. On trouve ici l'ensemble des ouvrages fondamentaux qui ont été consacrés depuis un siècle à tous les compositeurs et musiciens ayant compté dans l'histoire.

collections PÉRIODIQUES

- [Une vaste collection de revues musicales, françaises et étrangères, commencée à la fin du XIX^e siècle et dont certaines ont un intérêt historique. Sur 150 titres, près d'un tiers sont des publications en cours. Tous les articles de fond sont répertoriés dans le fichier général de la bibliothèque afin de faciliter l'accès du lecteur à cette précieuse source d'information.

collections DISQUES

- [20 000 microsillons et 10 000 disques compacts, classés par compositeurs et par genre. Les « introuvables » sont une des richesses de cet ensemble : œuvres rares, opéras inconnus, enregistrements depuis longtemps épuisés, récitals historiques d'instrumentistes et de chanteurs du début du siècle. Un fichier contenant près de 170 000 entrées permet de retrouver chaque enregistrement.

collections PARTITIONS

- [Provenant aussi, à l'origine, des collections d'Alfred Cortot (certaines partitions sont annotées de sa main), cet ensemble de 9 000 partitions d'étude, de réductions pour piano et chant, et de musique de chambre, a été enrichi grâce à une politique d'acquisitions portant à la fois sur le répertoire classique et sur celui du xx^e siècle. Sont présentes, notamment, les éditions monumentales et critiques des œuvres de Bach, Beethoven, Berlioz, Chostakovitch...

collections ARCHIVES

- [Offerts ou déposés au Centre de Documentation Musicale - Bibliothèque Gustav Mahler, plusieurs milliers de documents originaux des xix^e et xx^e siècles sont venus peu à peu enrichir ses fonds d'archives et constituent aujourd'hui l'une des plus vastes collections privées de France.

les principaux fonds

- [**Fonds Gustav Mahler (1860-1911)**

Fruit des recherches menées depuis près de quarante ans par Henry-Louis de La Grange, c'est le plus important fonds rassemblé en Europe sur le compositeur autrichien. Manuscrits, dont celui du Finale de la *IX^{ème} Symphonie*, lettres autographes, enregistrements, programmes de concerts, photographies et objets ayant appartenu à Gustav Mahler, viennent s'ajouter aux dossiers de travail du musicologue et à une volumineuse documentation sur la vie artistique viennoise au tournant du siècle.

- [**Fonds Sylvain Dupuis (1856-1931)**

Le chef d'orchestre belge connu et fit jouer à Bruxelles et à Liège tous les compositeurs de son temps. Ses archives sont le reflet de ses affinités françaises et allemandes : les lettres de Richard Strauss et de Gustav Mahler voisinent avec celles de Claude Debussy et de Vincent d'Indy. Ce fonds compte plusieurs manuscrits, dont une page de Franz Liszt, une *Fugue* de Camille Saint-Saëns, un *Hymne pour chœur d'hommes* de César Franck, des esquisses de la *Toccata* de Ferruccio Busoni, et des notes pour la mise en scène de *Louise* de Gustave Charpentier. Plusieurs centaines d'autres lettres autographes, collectionnées par l'épouse de Sylvain Dupuis, sont signées d'Hector Berlioz, Hans von Bülow, Ernest Chausson, César Franck, André-Modeste Grétry, Gabriel Pierné, Camille Saint-Saëns... Des livres d'or et des photographies dédiées complètent cette collection.

- [**Fonds Selma Kurz (1874-1933)**
Cet ensemble ne vaut pas seulement pour les lettres enflammées que Gustav Mahler adressa à l'une de ses cantatrices préférées. Lettres et documents nombreux évoquent aussi, au travers de cette artiste, tout un pan de l'histoire musicale européenne au tournant du siècle.
- [**Fonds Rossini-Hentsch**
Couvrant les années parisiennes de Gioacchino Rossini, c'est un ensemble de documents intimes : vingt-huit lettres inédites du compositeur à son épouse Olympe, des carnets d'adresses autographes, des photographies, des copies corrigées de pièces pour piano.
- [**Fonds Yvonne Lefébure (1898-1986)**
Fred Goldbeck (1902-1981)
Programmes de concert et correspondance couvrant la carrière de la pianiste, notes et documents de travail, manuscrits et lettres de son époux musicologue, cet ensemble compte aussi des manuscrits de Pierre Boulez, André Jolivet, Albert Roussel et Iannis Xenakis, ainsi qu'une correspondance avec John Cage, Luigi Dallapiccola, Wilhelm Furtwängler, Arthur Honegger et Edgar Varèse parmi d'autres.
- [**Fonds Durand**
2 217 lettres de Camille Saint-Saëns, inédites pour la plupart, ainsi que 325 lettres de Claude Debussy, toutes adressées à leurs éditeurs Auguste et Jacques Durand, témoignent au jour le jour de l'avancement des projets et des œuvres de ces deux grands compositeurs français.



Gustav Mahler et ses amis hollandais, Amsterdam 1909.

- [**Fonds Marguerite Long (1874-1966)**
Les archives personnelles de la pianiste ont été déposées par l'Association du **Concours Long-Thibaud** : un livre d'or aux signatures prestigieuses, d'innombrables lettres et photographies dédiées, des articles, des critiques et de nombreux programmes de concerts.

- [**Fonds André Schaeffner (1895-1980)**
La correspondance très importante de ce musicologue avec Georges Auric, Alfredo Casella, Manuel de Falla, Francis Poulenc et Igor Stravinsky, est complétée par un ensemble de programmes de concerts, articles, dossiers de presse couvrant cinquante années de vie musicale française.

- [**Fonds Paul Le Flem (1881-1984)**
La plupart des manuscrits du compositeur y figurent, à côté d'un ensemble de 200 lettres autographes rappelant son activité de chef de chœur et de journaliste et ses amitiés avec quelques-uns des grands créateurs de ce siècle, Edgar Varèse, Albert Roussel ou André Jolivet.

- [**Fonds Guillaume de Lallemand du Marais (1860-1931)**
Musicien et mélomane fervent, le général de Lallemand fut l'ami des compositeurs Ernest Chausson, Paul Dukas, Gustav Mahler, Gabriel Fauré, Vincent d'Indy et Isaac Albeniz. Ils sont présents dans ce fonds à travers une passionnante correspondance entièrement inédite.
- [**Fonds Joseph Kosma (1905-1969)**
Le compositeur des *Feuilles mortes* et de la musique des *Visiteurs du soir* est représenté par de nombreux manuscrits de ses mélodies et musiques de films, ainsi que par des photographies et une intéressante correspondance.
- [**Fonds Jacques Charvériat (1896-1968)**
L'ensemble de l'œuvre de ce compositeur lyonnais est déposé au CDM.

autres documents d'archives

- [Des manuscrits d'œuvres musicales signées Georges Aperghis, Luciano Berio, Sylvano Bussotti, Henri Dutilleux, Betsy Jolas, György Ligeti, Etienne-Nicolas Méhul, Jacques Offenbach, Jules Massenet, Karlheinz Stockhausen, Toru Takemitsu, Charles-Marie Widor, Iannis Xenakis.
- [Des documents originaux sur les grands interprètes : André Cluytens, Reine Gianoli, Wilhelm Furtwängler, Otto Klemperer, Felia Litvinne, Henry Vieuxtemps, Eugène Ysaÿe...



Bibliothèque Gustav Mahler, salle de lecture.

collections DOCUMENTATION

- [Complétant ces collections, une documentation « vivante », sans cesse actualisée, sur tous les aspects de la musique telle qu'elle est aujourd'hui créée, interprétée, diffusée, étudiée, constitue un ensemble exceptionnel et un outil de travail précieux. Le noyau de cet ensemble est constitué par la documentation personnelle de Maurice Fleuret.

- [Près de 12 000 dossiers sont sans cesse complétés et mis à jour, sur les compositeurs et interprètes, qui ont fait ou font aujourd'hui la vie musicale française et internationale ; dossiers sur des œuvres, biographies, articles et critiques, programmes de concerts et de spectacles, textes généraux et photographies sont systématiquement archivés.

- [Cet ensemble constamment mis à jour par le dépouillement de la presse générale et spécialisée, française et internationale, continue d'être enrichi par les dons d'archives de plusieurs musicologues et critiques.

7

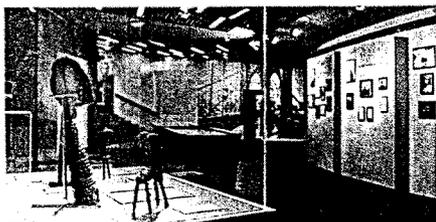
EXPOSITIONS

LES ACTIVITÉS

CONFÉRENCES

ÉDITION

ter



Exposition Edgar Varèse, Auditorium de Lyon, 1996.

activités EXPOSITIONS

Parmi les expositions réalisées par le CDM-BGM ou en collaboration avec d'autres institutions :

- 1987 • *Yvonne Lefébure* (BGM)
- 1988 • *Alfred Cortot* (BGM)
 - *Crossroads Vienna* (Royal Festival Hall)
- 1989 • *Gustav Mahler* (BGM; Châtelet; Festival Mahler de Kassel)
- 1990 • *Le Sacre du printemps* (Théâtre des Champs-Élysées)
 - *Le Salon imaginaire de César Franck* (Sceaux)
 - *Edgar Varèse* (Académie des Arts de Berlin)
 - *Gustav Mahler* (Festival de Tsuyama)
- 1991 • *La Collection d'un voyageur : les instruments de musique de Maurice Fleuret* (Lille)
- 1993 • *Gioacchino Rossini* (BGM)
 - *Le Regard du musicien* (BGM; SACEM)
 - *Béla Bartók* (Châtelet)
- 1994 • *Manuscrits musicaux du XX^e siècle* (Musée des Beaux-Arts d'Orléans)
 - *Richard Strauss* (Châtelet)
 - *Gustav Mahler* (Auditorium de Lyon)
 - *Gustav Mahler* (Carnegie Hall, New York)
- 1995 • *Gustav Mahler* (Gemeente Museum de La Haye; Gemeentearchief d'Amsterdam)
 - *Arnold Schoenberg* (Châtelet)
- 1996 • *Edgar Varèse* (Auditorium de Lyon)

activités CONFÉRENCES

- 1989 • Symposium international sur la *VII^{ème} Symphonie* de Mahler (Sorbonne)
 - Cycle de conférences sur Gustav Mahler (Châtelet)
- 1993 • Cycle de conférences sur Béla Bartók (Châtelet)
- 1994 • Cycle de conférences sur Gustav Mahler (Auditorium de Lyon)
- 1996 • Symposium international sur Gustav Mahler et l'ironie dans la culture viennoise (Montpellier)



activités ÉDITION

- 1988 • *Revue Mahler Review* (BGM)
 - *Jeux de Massacre* (Bernard Coutaz)
- 1989 • *Mahler et la France* (Revue Musical)
 - *Vienne : histoire musicale* (Bernard Coutaz)
 - *Actes du Symposium international sur la Septième Symphonie de Mahler* (University of Cincinnati)
- 1991 • *La Collection d'un voyageur* (Festival de Lille)
- 1992 • *Chroniques du XX^e siècle* (Bernard Coutaz)
- 1993 • *Le Regard du musicien* (Plumes)
 - *Bartók et la France* (Europa, Budapest)
- 1996 • *Répertoire des fonds musicaux en France* (AIBM)
 - *L'Édition musicale en France* (AFAA)

● FONDATEURS

L'ASSOCIATION

● DONATEURS

● COMITÉ ARTISTIQUE

● SOUTIENS

● CONTRIBUTIONS

The page features a dark, textured background with white musical notation and handwritten text. The notation is organized into sections by horizontal lines, each with a heading:

- FONDATEURS**: Located at the top right, with musical notes and a treble clef.
- L'ASSOCIATION**: A large, bold title in the center, with musical notes and a treble clef below it.
- DONATEURS**: Located in the middle left, with musical notes and a treble clef.
- COMITÉ ARTISTIQUE**: Located in the middle right, with musical notes and a treble clef.
- SOUTIENS**: Located in the lower middle, with musical notes and a treble clef.
- CONTRIBUTIONS**: Located at the bottom right, with musical notes and a treble clef.

Handwritten text in French is interspersed throughout the page, including "L'association" written twice in a cursive style. The overall aesthetic is that of a musical score or a list of names on a musical staff.



[*Le Centre de Documentation Musicale - Bibliothèque
Gustav Mahler est une association régie par la loi
de 1901 et agréée par la Fondation de France.]*

PRÉSIDENT

Henry-Louis de La Grange

VICE-PRÉSIDENTS

Pierre Bergé, Jacques Lonchamp

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Alain Surrans

association LE COMITÉ ARTISTIQUE

Claudio Abbado
Luciano Berio
Pierre Boulez
Alfred Brendel
Elliott Carter
Riccardo Chailly
Henri Dutilleux
Dietrich Fischer-Dieskau
Thomas Hampson
Eliahu Inbal
Christa Ludwig
Zubin Mehta
Riccardo Muti
Jessye Norman
Seiji Ozawa
Murray Perahia
Simon Rattle
Iannis Xenakis

- [Maurice Fleuret (1932-1990)
étudia la musique au Conservatoire de Paris avec Norbert Dufourcq, Olivier Messiaen et Roland-Manuel, et composa des musiques de scène et de films. Critique musical à *Combat* et au *Nouvel Observateur*, entre autres, Maurice Fleuret fut aussi responsable de la musique au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, créa les *Journées de musique contemporaine* et les *Semaines musicales internationales de Paris* puis dirigea le Festival de Lille. Directeur de la musique et de la danse au ministère de la Culture de 1981 à 1986, il lança notamment la « Fête de la musique », désormais célébrée chaque année dans plus de soixante-dix pays.



Maurice Fleuret. Photo : Françoise Viard.

- [Henry-Louis de La Grange, né en 1924, étudia la musique à l'Université de Yale, puis à Paris avec Yvonne Lefébure et Nadia Boulanger. Critique musical de nombreux journaux et périodiques français et étrangers, chargé de cours et conférencier, il est aussi le biographe mondialement reconnu de Gustav Mahler. L'œuvre monumentale qu'il lui a consacrée, publiée en français aux



Henry-Louis de La Grange. Photo : Eva Rubinstein.

Éditions Fayard, est en cours d'achèvement dans son édition anglaise, entièrement remaniée et complétée (Oxford University Press). Auteur de *Vienne : histoire musicale* (Coutaz/Fayard), Henry-Louis de La Grange a également organisé le Festival d'Alziprato (Corse) de 1974 à 1979, il a collaboré à l'exposition Mahler du Musée d'art moderne de la Ville de Paris en 1985 et à l'Intégrale Mahler du Théâtre du Châtelet en 1989, puis à celle de Lyon (1991-1994). Il a été directeur artistique de la Mahler Festwoche de Toblach (Tyrol du Sud) en 1986 et a participé à l'organisation du Festival Mahler d'Amsterdam en 1995.

association LES AUTRES DONATEURS

DE COLLECTIONS

- [Maïmé Arnodin, Claude Bandieri, Jeanne Green-Le Flem, Desi Halban von Saher, Lotte Klemperer, Jacques Lonchamp, Marina Mahler, Madeleine Milhaud, Denise Paulme-Schaeffner, Albi Rosenthal, Jacqueline Roskam, André Tubeuf.

association LES PRINCIPAUX SOUTIENS

- [**Ministère de la culture**
*(Direction de la musique et de la danse
et Centre national des lettres),*
Fondation de France,
SACEM *(Société des auteurs compositeurs
et éditeurs de musique)*
ADAMI *(Société pour l'administration des droits
des artistes et musiciens interprètes)*
Société Yves Saint Laurent,
Ville de Paris,

les 300 membres de l'Association.



association CONTRIBUTIONS ANNUELLES

- Membre actif: à partir de 300 F.
- Membre bienfaiteur: à partir de 1 000 F.
- Les dons doivent être faits à l'ordre de « Fondation de France, compte 60.0584 », et adressés au CDM. Ils sont déductibles, en France, à hauteur de 5% du revenu imposable pour les particuliers et de 3% du chiffre d'affaires pour les entreprises.

6 CONSULTATION

RECHERCHE

LA CONSULTATION

LES SERVICES

ICONOGRAPHIE

*[Le Centre de Documentation Musicale -
Bibliothèque Gustav Mahler est connu bien au-delà
de nos frontières pour la valeur et l'importance
historique de ses collections : un tiers des visiteurs
viennent de l'étranger (Allemagne, Grande-Bretagne,
Scandinavie, États-Unis, Extrême-Orient...)]*

services CONSULTATION

- Heures d'ouverture de la bibliothèque :
du mardi au samedi de 10 h à 17 h.
- Fermeture annuelle : août.
- Accès à la discothèque : sur rendez-vous.
- Consultation des archives : sur demande écrite.
- Les collections ne peuvent être consultées
que sur place, le prêt étant exclu.

- Droit d'inscription annuel : 160 F
- Laissez-passer d'un jour : 50 F

services SERVICE PERSONNALISÉ

DE RECHERCHE

Du lundi au vendredi, sur simple appel
téléphonique et selon trois formules :

- **un abonnement de 1 100 F** par an,
pour des recherches ponctuelles
(dates, éditeurs, minutage d'œuvres...).

- **un abonnement de 3 000 F à 10 000 F**
par an, pour des recherches documentaires
(réalisation de dossiers).

- **un abonnement privilégié de 15 000 F** par an, offrant un service « à la carte » dans les meilleurs délais : recherches documentaires, effectuées sur place et à l'extérieur ; réalisation de dossiers thématiques ; propositions iconographiques ; fiches techniques avec analyses d'œuvres, recherche de sources, traductions.
- [Exemples des quelques 350 recherches effectuées chaque année : opéras bouffes italiens des XVII^e et XVIII^e siècles, le chant grégorien, les représentations du *Don Carlos* de Verdi, les œuvres musicales sur le thème de l'eau...
- [Une trentaine d'institutions – Châtelet, Orchestre national de Lyon, Orchestre de Paris, Théâtre des Champs-Élysées, Festival de Saint-Denis, entre autres – sont aujourd'hui abonnées.

services SERVICE ICONOGRAPHIQUE

- [Puisé dans les fonds d'archives du CDM, il offre un ensemble d'une grande richesse sur la musique des XIX^e et XX^e siècles : portraits de compositeurs et d'interprètes, reproductions de manuscrits, de lettres autographes, de programmes de concerts, de décors et de costumes d'opéra.
- Fourniture de tirages noir et blanc et clichés couleur.
- Tarifs sur demande.